

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25° : ALGER

35° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 19 Septembre 2013 - 14 dhou al-qı'da 1434 - N° 381 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

CÉRÉMONIE D'INVESTITURE DU NOUVEAU PRÉSIDENT MALIEN

**M. Sellal  
représentera  
le Président  
Bouteflika**

Page 6

ILS ONT QUITTÉ ALGER HIER APRÈS-MIDI

**Les premiers  
hadjis  
algériens aux  
Lieux saints  
de l'Islam**



Page 7

ALGÉRIE - FRANCE

**L'Algérie,  
le pays le plus  
représenté par  
ses étudiants  
à Paris**

Page 4

ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
DES 5+5

**M. Mebarki  
à Rabat**

Page 7

## La bureaucratie UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT



**Les attentes  
citoyennes,  
une préoccupation  
constante  
du président**

Boualme Branki

Réactions donc positives de la société civile et du microcosme politique algérien à la création d'un "super" minis-

tère chargé de la moralisation de la gestion de l'administration, de l'amélioration du service public et d'une bonne gouvernance des institutions publiques tournées vers la satisfaction des besoins du citoyen. La mise en place du ministère chargé de la Réforme du service public a été en réa-

lité la concrétisation d'un souhait, voire d'une exigence des citoyens devant la démesure d'une administration sclérosée, inefficace et qui en définitive devait un élément de blocage à tout effort de développement local, de réponse aux doléances élémentaires des citoyens.

Page 3

RÉVISION DE LA CONSTITUTION  
ET CONSEIL DES MINISTRES

**L'intox et les  
supputations  
out !**

Page 3

TRIPARTITE

**L'UGCAA plaide  
pour l'accélération  
des réformes  
financières et  
administratives**

Page 5

SANTÉ

**La maladie  
d'Alzheimer  
touche  
100.000  
Algériens**

Selon la société algérienne de neurologie, qui s'est réunie hier à Tizi-Ouzou, 100.000 personnes sont atteintes de cette maladie en Algérie sachant que 24 millions de malades ont été recensés en 2010 dans le monde, un chiffre qui atteindra 42 millions à l'orée de 2050.

GAZ DE SCHISTE

**L'Algérie a besoin  
d'investir 300  
mds de dollars  
sur 50 ans pour  
produire 60  
milliards m<sup>3</sup>/an**

Page 7

**SCIENCE et VIE**  
**Quel type de  
mangeur  
êtes-vous ?**

Pages 12-13

HISTOIRE

**De grâce,  
une journée  
pour l'Emir  
Abdelkader !!**



Page 14

FOOTBALL

DEMAIN À 16H45 AU  
STADE DU 20 AOÛT  
(MATCH AVANCÉ DE LA  
5<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1)

**CRB-JSK**

**A ne pas  
manquer... P.24**

LOGEMENT

**SELON M. LYES BENIDIR  
DG DE L'AADL  
L'opération  
de souscription  
en ligne à l'AADL  
souffre de  
«surcharge, pas  
de saturation»**

Page 5



## MÉTÉO

## Régions Nord : 25° à Alger

• Temps voilé à nuageux notamment vers les régions de l'intérieur avec localement quelques pluies orageuses vers les régions de l'Est.

Les vents seront de secteur Ouest à Nord-Ouest 20/30 km/h avec parfois des rafales de vent sous les orages.

La mer sera peu agitée.

## Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps voilé à nuageux avec localement quelques faibles pluies sur le Nord Sahara, les Oasis et le Sud Est.

Ailleurs, temps généralement dégagé.

Les vents seront variables : 20/30 km/h avec soulèvements de sable locaux.

<b>Alger</b>	<b>max</b>	<b>25°</b>	<b>min</b>	<b>19°</b>
<b>Oran</b>	<b>max</b>	<b>30°</b>	<b>min</b>	<b>18°</b>
<b>Annaba</b>	<b>max</b>	<b>27°</b>	<b>min</b>	<b>18°</b>
<b>Béjaïa</b>	<b>max</b>	<b>29°</b>	<b>min</b>	<b>19°</b>
<b>Tamanrasset</b>	<b>max</b>	<b>35°</b>	<b>min</b>	<b>19°</b>

## BMS

## Pluies orageuses dans plusieurs wilayas

Des pluies fortes, sous forme d'averses orageuses localement assez marquées, affecteront aujourd'hui plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier l'Office national de la météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Il s'agit des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Laghouat, Djelfa et M'sila a précisé la même source, qui a ajouté que ce BMS restait valide du mercredi à 18 h jusqu'à aujourd'hui à 6 h. Pour les wilayas de Biskra, Batna, Oum El-Bouaghi, Khencela et Tébessa la validité du bulletin court ce jour entre 3 h et 18 heures. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront localement les 50 mm, ajoute la même source.

La reine des Zibans accueille le 53<sup>e</sup> showroom de Condor

Après l'ouverture des deux showrooms de Hassi Messaoud et Touggourt, au Sud algérien. Condor Electronics renforce son positionnement afin de se rapprocher encore plus de sa clientèle et cela par l'ouverture de trois (3) nouveaux showrooms au Centre : Ouled Fayet et Larbaâ et à la Porte du Sud : Biskra.

Ainsi, le leader incontesté de l'électronique et de l'électroménager Condor Electronics compte à son actif pas moins de 53 showrooms répartis sur le territoire national. Cette extension permet encore une fois à l'Algérien d'origine de se rapprocher de sa précieuse clientèle pour mieux la contenir.

Ces nouveaux locaux flambant neufs permettront de mettre à la disposition de la famille algérienne une large gamme de produits à usage domestique.

## SÉTIF

## Préavis de grève des pharmaciens du 27 octobre au 2 novembre 2013

Les pharmaciens d'officine de la wilaya de Sétif, affiliés au Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo), ont annoncé hier dans un communiqué, un préavis de grève de huit (8) jours, prévu du 27 octobre au 2 novembre 2013.

## MÉTÉO

## Le ministre des Ressources en eau au cœur de la capitale

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la capitale. Le ministre qui sera accompagné de Mme Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, mesurera, lors de cette visite, l'état d'avancement des travaux de réalisation de plusieurs mégaprojets dont celui de l'aménagement de l'oued El-Harrach, de l'aménagement de l'oued M'kessel ainsi que l'extension de la station d'épuration de Baraki.



## No comment



## Mobilis lance «MobiControl 2000»

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, a annoncé hier avoir commencé à commercialiser une nouvelle offre grand public «MobiControl 2000», qui vient enrichir sa gamme «MobiControl».

«A compter de ce jour, Mobilis commercialise à travers toutes ses agences commerciales sa nouvelle offre «MobiControl 2000», un abonnement qui se caractérise par l'introduction à chaque renouvellement mensuel d'un crédit bonus Internet d'une valeur de 250 mégao», indique l'opérateur dans un communiqué.

La «MobiControl 2000», c'est également «plus de 6h30 de communications gratuites vers tous les réseaux, 1 DA l'appel vers tous les numéros Mobilis de 6h à 17h, 1 DA l'appel vers le n° favori Mobilis de 17h à 6h et 2 DA l'appel vers tous les numéros Mobilis de 17h à 6h», selon la même source.

Avec la «MobiControl 2000», Mobilis offre aussi à ses clients la possibilité «de cumuler les rechargements d'un mois à l'autre». La SIM peut être acquise seule ou en pack avec des terminaux mobiles et des tablettes tactiles au choix, indique l'opérateur, assurant que l'activation de la «MobiControl 2000» est «gratuite et sans caution», avec la possibilité de payer la facture en agence ou au niveau de point agréé via le service de recharge électronique «Assellib».

## 1.000

## activités prévues en Algérie pour la semaine mondiale de l'entrepreneuriat

Près de 1.000 activités et animations seront organisées dans 25 wilayas du pays à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, qui se tiendra du 18 au 24 novembre prochain, ont annoncé hier les organisateurs en Algérie. Environ un millier d'activités entrepreneuriales se tiendront lors de cet événement à travers 25 wilayas en Algérie afin d'aider et d'orienter les jeunes porteurs de projets à créer et à pérenniser leurs entreprises, a expliqué Mme Fatima Rachdi, membre de l'association organisatrice de cette manifestation en Algérie (Napeo), lors d'une conférence de presse. Cet événement, qui sera organisé en partenariat avec près de 250 partenaires (maisons de jeunes, universités, laboratoires de recherche, chambres du commerce...), se tiendra cette année sous le thème «les dynamiques territoriales et l'innovation».

## CONSEIL NATIONAL DU RCD DEMAIN À ALGER

## Politique générale et la rentrée scolaire au menu

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) tiendra la 5<sup>e</sup> session ordinaire de son conseil national demain à Alger, a indiqué hier un communiqué du parti.

La rencontre sera consacrée à l'analyse de la situation politique du pays, la rentrée scolaire et à l'examen de questions organiques internes au parti, a précisé le communiqué.

## LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE

# Ksentini : «Un ministère chargé de la Réforme du service public pour répondre aux revendications de la société civile»

La création d'un ministère chargé de la Réforme du service public est une réponse du président de la République aux revendications de la société civile pour la lutte contre la «bureaucratie, vivier de la corruption administrative», a affirmé hier à Alger le président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH), Farouk Ksentini. La création par le président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika d'un département ministériel auprès du Premier ministère chargé de la Réforme du service public, à la faveur du dernier remaniement ministériel, intervient en réponse aux «préoccupations soulevées par les instances et organisations de la société civile au président de la République concernant la promotion du service public dans différents secteurs», a soutenu M. Ksentini. Le président de la CNCPDH a rappelé que les revendications concer-



nant la lutte contre la bureaucratie et la promotion du service public figuraient parmi les importantes revendications soumises par les partis et les organisations de la société civile au président de la République lors des consultations politiques supervisées par M. Abdelkader Bensalah en mai 2011. M. Ksentini a déclaré que la commission qu'il pré-

sida fondait «de grands espoirs en cette nouvelle structure pour assumer son rôle dans le rétablissement de la confiance entre le citoyen et l'administration en poursuivant la lutte contre la bureaucratie qui alimente «la corruption administrative».

Le ministère de la Réforme du service public a été institué dans le cadre du remanie-

ment ministériel opéré par le président de la République. Mohamed El Ghazi a été désigné à la tête de ce département, rappelle-t-on.

Premier ministre, Abdellmalek Sellal avait affirmé jeudi dernier lors de la cérémonie d'installation de Mohamed El Ghazi, ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, que la réussite de l'Etat dans ses missions était «tributaire de la facilitation des conditions de vie du citoyen dans son environnement», notamment l'administration qui continue de poser des problèmes au citoyen. M. El Ghazi avait indiqué que le nouveau secteur dont il a la charge avait besoin de l'aide des autres départements concernés par la prestation du service public au profit du citoyen qui, a-t-il ajouté, «attend que nous améliorions ces prestations tant au niveau de l'administration que des institutions de service public».

## Les attentes citoyennes, une préoccupation constante du président

**Boualem Branki**

Réactions donc positives de la société civile et du microcosme politique algérien à la création d'un «super» ministère chargé de la moralisation de la gestion de l'administration, de l'amélioration du service public et d'une bonne gouvernance des institutions publiques tournées vers la satisfaction des besoins du citoyen. La mise en place du ministère chargé de la Réforme du service public a été en réalité la concrétisation d'un souhait, voire d'une exigence des citoyens devant la démesure d'une administration sclérosée, inefficace et qui en définitive devait un élément de blocage à tout effort de développement local, de réponse aux doléances élémentaires des citoyens.

Et c'est ce qu'a relevé M. Farouk Ksentini, président de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH). La création de ce ministère, dont le portefeuille a été alloué à un désormais ex-wali, proche du terrain, est une réponse du président Bouteflika «aux revendications de la société civile» pour la lutte contre la «bureaucratie», estime M. Ksentini. Pour lui, la bureaucratie est «le vivier de la corruption administrative». La décision de créer ce département rattaché au Premier ministre et chargé de la Réforme du service public vient en réponse aux «préoccupations soulevées par les instances et organisations de la société civile au président de la République concernant la promotion du service public dans différents secteurs», a soutenu M. Ksentini.

Celui-ci a tenu à rappeler que parmi les revendications de la société civile figuraient notamment un assainissement complet du fonctionnement de l'administration, gage

de la bonne gouvernance et du développement social et économique. Et ces revendications concernant la lutte contre la bureaucratie et la promotion du service public figuraient parmi les importantes doléances soumises par les partis et les organisations de la société civile au président de la République lors des consultations politiques supervisées par M. Abdelkader Bensalah en mai 2011. M. Ksentini a déclaré que la commission qu'il préside fondait de grands espoirs en cette nouvelle structure pour assumer son rôle dans le rétablissement de la confiance entre le citoyen et l'administration en poursuivant la lutte contre la bureaucratie qui alimente «la corruption administrative».

Pour autant, la tâche est difficile, et les attentes énormes quant à un rapide redressement de l'administration et la fin des pratiques délictueuses qui ont cours au niveau de certaines administrations publiques, ainsi que des prestations rendues aux citoyens médiocres et loin de refléter la réalité des financements et des budgets colossaux alloués aux vilayats et autres collectivités locales dont la mission primaire est de servir le citoyen et l'accompagner dans ses démarches administratives.

Il faut ainsi ici rappeler que le Premier ministre Abdellmalek Sellal avait affirmé jeudi dernier lors de la cérémonie d'installation de Mohamed El Ghazi, ministre auprès du Premier ministre chargé de la Réforme du service public, que la réussite de l'Etat dans ses missions était «tributaire de la facilitation des conditions de vie du citoyen dans son environnement», notamment l'administration qui continue de poser des problèmes au citoyen. Pour M. El Ghazi, le nouveau secteur dont il a la charge a besoin de l'aide des autres départements concernés par la prestation du service public au profit du citoyen qui, a-t-il ajouté, «attend que nous améliorions ces

prestations tant au niveau de l'administration que des institutions de service public».

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET CONSEIL DES MINISTRES L'intox et les supputations Out !

**Kamel Cherif**

Les dernières sorties médiatiques du Premier ministre Abdellmalek Sellal auront mis fin à l'intox et aux supputations concernant la révision de la Constitution et la tenue du Conseil des ministres. Sellal a bien déclaré que le processus de la révision constitutionnelle poursuit son cours, ce qui est une réponse aux rumeurs faisant état de l'abandon de cette révision. Pour ce qui est de la réunion du Conseil des ministres, il a précisé encore qu'aucune date n'est encore arrêtée.

Autrement dit, il s'agit de décisions relevant de la souveraineté du chef de l'Etat. Faut-il rappeler que le président de la République est l'initiateur des réformes politiques dont le processus a été lancé de manière effective en 2011. A cet effet, il reste souverain dans ses décisions en tant que premier magistrat du pays.

Le chef de l'Etat a déjà lancé une large consultation sur les réformes avec la classe politique, la société civile et les personnalités nationales et politiques en 2011. Par la suite, il a mis en place une commission composée d'experts et de juristes qui a pris en compte les conclusions des consultations menées auparavant pour remettre ensuite les conclusions du travail entrepris.

En d'autres termes, le président de la République qui a pris l'engagement de me-

## LE 10 DÉCEMBRE PROCHAIN À ALGER Conférence internationale sur les flux migratoires

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (CNCPDH), organisera le 10 décembre prochain une conférence internationale sur les flux migratoires mixtes, a annoncé hier à Alger son président, Farouk Ksentini. Cette conférence sur la protection et la promotion des droits de l'homme, s'inscrit dans le cadre de la célébration du 65e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme coïncidant avec le 10 décembre, a déclaré M. Ksentini à l'APS.

Il a précisé que cette rencontre verra la participation de plusieurs instances internationales dont le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ainsi que de représentants d'institutions relevant du Réseau africain des droits de l'homme. Prendront part également à cette conférence des représentants du Bassin méditerranéen à savoir l'Italie, l'Espagne et Malte. Pour M. Ksentini, cette conférence intervient au moment où l'Algérie connaît des flux importants de migrants illégaux et de réfugiés suite notamment à l'instabilité qui règne dans certains pays voisins.

A l'occasion de cette rencontre internationale, l'Algérie présentera son expérience en matière de gestion de flux migratoires. «Une expérience pionnière aux plans africain et méditerranéen», a-t-il soutenu.

Il a estimé dans ce sens que la situation instable dans les pays voisins et la pauvreté qui sévit dans certains pays africains font de la révision de la législation sur la gestion des flux migratoires «une nécessité inéluctable». M. Ksentini a par ailleurs ajouté que les propositions qui seront soumises par la conférence au gouvernement algérien, tiendront compte de ces conditions qui seront soumises à leur tour à la communauté internationale en vue de redoubler les efforts en matière de lutte contre les causes de migration en Afrique, notamment la pauvreté.

ner des réformes politiques, poursuit son entreprise et il lui appartient d'annoncer les dates et les modalités de la révision constitutionnelle.

Il en est de même pour la tenue du Conseil des ministres. La date relève de la décision du président. Cela dit, le chef de l'Etat a déjà procédé à un remaniement ministériel et reçoit régulièrement le Premier ministre ainsi que le vice-ministre de la Défense nationale.

En donnant des instructions au chef de l'Exécutif et au vice-ministre de la Défense nationale, le chef de l'Etat marque non seulement sa présence, mais aussi et surtout sa reprise d'activités qui est intervenue avec la rentrée sociale.

De ce fait, il aura mis fin à l'intox qui avait caractérisé la période de sa convalescence au cours de laquelle les scénarios les plus fous et des «informations» ont été avancés par les nostalgiques des périodes de transition et d'instabilité qu'avait connues l'Algérie dans les années 1990.

Cela n'a pas empêché les pêcheurs en eaux troubles de poursuivre leur campagne de désinformation concernant les modalités de la révision de la Constitution et de la tenue du Conseil des ministres. Or, tous ce qui a été avancé jusqu'à-là a été démenti par les décisions prises par le président de la République. C'est dire les intentions néfastes voire dangereuse de ces pêcheurs en eaux troubles.

**K. C.**

**SELON LE PREMIER MINISTRE**

## **Le dossier d'Arcelor Mittal connaîtra prochainement une avancée qui permettra à l'Etat de contrôler 51% de cette unité**

**Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé mardi à Alger que le dossier d'ArcelorMittal (filiale sidérurgie du complexe d'EL Hadjar) connaîtra prochainement une avancée qui permettra à l'Etat de détenir 51% de cette unité.**

«Le dossier d'ArcelorMittal connaîtra prochainement une avancée qui permettra à l'Etat de détenir 51%, au dinar symbolique, de cette structure», a fait savoir M. Sellal dans une déclaration en marge d'une rencontre organisée à l'occasion du quarantième jour du décès du poète syrien Suleiman El Aissa.

Les négociations relatives à la reprise par l'Etat du contrôle du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) seront achevées «avant la fin de l'été», avait affirmé en juin dernier le précédent ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani. A une question sur une éventuelle reprise par l'Etat des actions de ce



complexe, le ministre avait indiqué qu'«on avance sur ce dossier et les négociations seront conclues avant la fin de l'été». Ce complexe, qui a produit quelque 600.000 tonnes d'acier en 2012, est détenu actuellement à hauteur de 70% par le numéro un mondial de la sidérurgie, le groupe indien ArcelorMittal et à 30% par le groupe public algérien Sider.

Par ailleurs et concernant la prochaine tripartite, il a affirmé que la réunion, d'ordre «économique», sera dédiée essentiellement à «l'investissement et au développement industriel du pays».

## **CONSEIL CONSTITUTIONNEL M. Medelci prend ses nouvelles fonctions**

M. Mourad Medelci a pris mardi à Alger ses nouvelles fonctions à la tête du Conseil constitutionnel, en remplacement de M. Tayeb Belaïz qui a été désigné à la tête du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, dans le cadre du dernier remaniement ministériel décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Medelci a souligné, dans une déclaration à l'issue de la cérémonie de passation de consigne, l'importance de sa nouvelle mission à la tête d'une «institution très sensible devenue une institution de référence non seulement en Algérie mais également à l'échelle mondiale».



Il a ajouté qu'il œuvrera à poursuivre les efforts «positifs» déployés par ses prédéces-

seurs à la tête de cette institution. La désignation de M. Medelci qui occupait aupar-

ravant le poste de ministre des Affaires étrangères intervient conformément à l'article 164 de la Constitution qui stipule que «le président de la République désigne, pour un mandat unique de six (6) ans, le président du Conseil constitutionnel».

«Le Conseil constitutionnel est composé de neuf (9) membres: trois (3) désignés par le président de la République dont le président, deux (2) élus par l'Assemblée populaire nationale, deux (2) élus par le Conseil de la nation, un (1) élus par la Cour suprême, et un (1) élus par le Conseil d'Etat», stipule en outre cet article.

**ALGÉRIE - FRANCE**

## **L'Algérie, la nationalité la plus représentée par ses étudiants à Paris**

L'Algérie demeure la première nationalité la plus représentée par ses étudiants à Paris et la troisième communauté étudiante étrangère à travers la France, selon des chiffres rendus publics à l'occasion du lancement du Service d'accueil des étudiants étrangers (SAEE).

Avec ses 55.951 étudiants étrangers, Paris apparaît encore cette année comme la 1<sup>re</sup> académie choisie par les étudiants étrangers et l'Algérie est la première nationalité représentée au SAEE avec 228 étudiants accueillis en 2012, talonnée par le Maroc et le Brésil.

En 2012, le service d'accueil des étudiants étrangers a reçu 4.226 étudiants (3.267 étudiants accueillis par la Cité internationale, et 959 étudiants accueillis par le Centre régional des œuvres uni-

versitaires et scolaires de Paris).

Pour l'année universitaire 2011-2012, l'Algérie était également la première des dix nationalités les plus représentées dans la capitale française, avec plus de 344 nouveaux étudiants recensés.

Par ailleurs, l'Algérie figure à la troisième position des dix premiers pays d'origine des étudiants accueillis en France après le Maroc et la Chine.

Elle devançait, pour l'édition 2012-2013, la Tunisie, le Sénégal, l'Allemagne, l'Italie, le Cameroun, le Viêt-Nam et l'Espagne.

La population étudiante en France avait atteint 2.386 000 de personnes en 2012-2013, dont 289.300 étudiants étrangers, soit une proportion de 12,1%. A l'instar des flux internationaux d'étu-

dants, qui ont quadruplé ces trente dernières années, le nombre d'étudiants étrangers en France ne cesse d'augmenter d'année en année.

Ainsi, depuis 1998, il est passé de 152.000 à 285.000, ce qui représente une évolution de 87,5%, selon les chiffres communiqués lors du lancement de l'opération d'inscription à la Cité internationale universitaire.

Sur l'ensemble des étudiants étrangers en France, 74% d'entre eux sont non boursiers. CampusFrance, l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, est particulièrement utilisée par les étudiants maghrébins (71%), selon une enquête de cet établissement, publiée en octobre 2011.

## **ALGÉRIE - AUTRICHE Une mission économique autrichienne à Alger fin septembre (FCE)**

Une mission économique autrichienne représentant différents secteurs d'activités effectuera fin septembre prochain une visite de deux jours à Alger pour établir des partenariats avec les entreprises locales, a indiqué hier le Forum des chefs d'entreprises (FCE).

Au programme de cette mission d'information des PME autrichiennes prévue le 28 septembre prochain, une conférence de presse et des rencontres d'affaires avec les entreprises algériennes, précise le FCE sur son site web.

Quelque 18 entreprises autrichiennes des secteurs de l'agriculture, la sidérurgie, du BTP, de l'énergie et de l'automobile participeront à cette mission d'exploration du marché algérien, ajoute-t-on.

Les entreprises autrichiennes qui participeront à cette rencontre sont spécialisées dans l'industrie laitière, l'aménagement et la décoration des espaces d'intérieur, la sidérurgie, la fabrication de carrosserie, la mécanique et l'automation.

Des entreprises des secteurs du bâtiment, de l'énergie et des ressources naturelles, ou de l'industrie des cosmétiques sont également annoncées.

## **ALGÉRIE - MAGHREB M. Benmeradi participe à Tunis à la 10<sup>e</sup> session du Conseil des ministres maghrébins de la Formation et de l'Emploi**

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Benmeradi participe aux travaux de la 17<sup>e</sup> session du Conseil des ministres maghrébins chargés de la Formation, de l'Emploi et des Affaires sociales qui se tient à Tunis du 17 au 19 septembre 2013.

L'ordre du jour de cette session porte sur «l'examen des activités sectorielles dont la lutte contre le chômage, la promotion de l'emploi et de l'esprit d'initiative chez les jeunes ainsi que les expériences réussies dans les domaines des assurances et du dialogue social».

## **ALGÉRIE - BULGARIE Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur de Bulgarie en Algérie**

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de Zvezdalin Yordanov Lalov en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Bulgarie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

APS

## SELON LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE AADL

# L'opération de souscription en ligne à l'AADL souffre de «surcharge, pas de saturation»

**L'opération de souscription en ligne au nouveau programme de logements de location-vente de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) connaît une «surcharge» du fait du nombre des sollicitations, a indiqué hier à Alger le directeur général de l'Agence, Lyès Benidir.**



«Le site électronique ([inscription.aadl.dz](http://inscription.aadl.dz)) mis à la disposition des citoyens pour s'inscrire en ligne ne connaît pas de bug ou de blocage, mais il souffre d'une surcharge due à la forte sollicitation des citoyens», a déclaré à l'APS le directeur général de l'agence.

Il a relevé qu'au premier jour de l'opération de souscription, soit lundi dernier, le site a enregistré un «rush» de neuf (09) millions de consultations puis six (06) millions au deuxième jour d'où cette «surcharge», a-t-il asséné. Relevant que l'opération se déroule dans de «bonnes conditions», M. Benidir a estimé qu'il est normal qu'il y ait surcharge, mais pas de saturation.

Pour ce qui est des difficultés des souscripteurs à accéder au site, il a indiqué que plusieurs cybercafés et ménages disposent d'un débit à l'Internet lent, suggérant aux souscripteurs d'utiliser une connexion à haut débit.

En ce sens, le DG de l'AADL a relevé qu'une personne s'est inscrite 14 fois en une demi-heure, ce qui prouve, a-t-il ajouté, que le site fonctionne quand la connexion est de bonne qualité et d'un débit appréciable. Il a relevé en outre qu'avec plus de 103 000 inscrits entre 8h et 18h au premier jour, cela dénote que le système mis en place fonctionne «bien».

Le DG de l'AADL a précisé aussi que l'opération d'inscriptions débute à 8h et s'arrête à 18h afin de permettre aux agents de l'AADL de recenser les candidats inscrits de manière à traiter les dossiers selon l'ordre chronologique d'inscription. A cet

effet, M. Benidir a indiqué que toutes «les dispositions techniques ont été prises par l'AADL à l'effet d'assurer la bonne marche de l'opérations», précisant que le site Internet est hébergé au niveau du Centre de recherche sur l'information scientifique et technique CERIST. A ce propos une responsable de la division réseau au CERIST avait indiqué que l'Algérie accuse «un manque flagrant» en matière d'infrastructures d'hébergement de sites web. «Il ya un manque flagrant en matière d'infrastructures d'hébergement en Algérie dans la mesure où c'est que l'hébergeur doit disposer de sa propre structure d'hébergement, ce qui nécessite des moyens pour avoir sa propre infrastructure», avait-on indiqué.

Pour ce qui est des difficultés des souscripteurs à accéder au site, il a indiqué que plusieurs cybercafés et ménages disposent d'un débit à l'Internet lent, suggérant aux souscripteurs d'utiliser une connexion à haut débit.

«Actuellement et malheureusement, l'Algérie n'est pas au stade du développement d'infrastructures et de compétences (...) mais, plutôt, au stade d'utilisation des infrastructures existantes, lesquelles sont pour la plupart hébergées à l'étranger», avait-il observé.

Au niveau national, 700 sites web sont hébergés au niveau du CERIST et appartiennent aux institutions, entités commerciales ou aux associations agréées, selon la même responsable.

Pour encourager la création de nom de domaine «DZ», le CERIST a fait en sorte, depuis 2008, que les enregistrements en «DZ» soient gratuits.

## L'ONAT diversifie son activité pour attirer les touristes étrangers

L'Office national du tourisme (ONAT) s'emploie actuellement à diversifier son activité touristique et améliorer la destination Algérie, a fait savoir le directeur général de cet établissement Mohamed Cherif Slatnia.

Dans le souci d'améliorer ses prestations, l'ONAT envisage d'organiser des sorties touristiques et culturelles à l'est et au centre du pays au profit d'une centaine de touristes français à partir de samedi prochain, a précisé M. Slatnia dans une déclaration à l'APS.

Ces sorties, a-t-il dit, s'inscrivent dans le cadre d'un partenariat entre l'ONAT et des experts étrangers en matière de tourisme. Rappelant le riche programme arrêté par l'ONAT pour

drainer les touristes étrangers, le responsable a indiqué que des touristes français et italiens sont attendus en octobre et novembre prochains pour des séjours touristiques et culturels en Algérie. Le nombre de touristes pris en charge, depuis le début de l'année par l'ONAT, est relativement élevé, par rapport à l'année dernière, a estimé M. Slatnia qui a mis en évidence l'importance de diversifier le produit touristique à des tarifs compétitifs dans l'objectif d'attirer des touristes étrangers et faire du tourisme un secteur qui contribue au développement économique.

Exprimant sa satisfaction quant à la dernière mesure prise par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat portant réduction

de l'impôt sur le bénéfice des agences de tourisme et de voyages entre 19 et 25%. M. Slatnia a estimé que cette initiative devrait encourager les agences de tourisme à promouvoir la destination Algérie et relancer le tourisme local.

Il a, toutefois, soulève le problème du manque d'infrastructures d'accueil et la qualité des prestations qui n'a pas encore atteint le niveau requis» appelant les parties concernées à renforcer l'investissement et la formation pour concrétiser les objectifs escomptés en matière de tourisme». S'agissant de la promotion du tourisme local, M. Slatnia a affirmé qu'l'objectif principal de l'ONAT consistait, en premier lieu, en «la commercia-

lisation d'un produit touristique diversifié en vue d'attirer les touristes locaux en les sensibilisant de passer leurs vacances dans leur pays au lieu de préférer d'autres destinations touristiques étrangères». A cet effet, l'ONAT avait mis en place, au printemps dernier et durant les week-ends, un programme touristique au profit des familles.

Plus de 1.100 personnes, a-t-il précisé, ont bénéficié d'excursions en montagne, dans la Saoura ou les Oasis et de séjours dans des stations thermales.

Pour une meilleure prise en charge des touristes, M. Slatnia a fait savoir que l'ONAT s'est doté de nouveaux moyens de transport dont plus d'une vingtaine de bus et des véhicules 4x4.

ministration de décider de la sanction à prendre et ce n'est pas forcément la prison», a indiqué ce chef d'entreprise. Selon M. Laribi, les banques nationales en Algérie sont muselées et enchaînées. Les directeurs n'osent plus prendre la moindre décision pour de se retrouver derrière les barreaux. «Aujourd'hui, toucher un stylo pour un directeur de banque équivaut à mettre un pied en prison.

Résultat, les banques nationales algériennes sont en-dessous de toutes performances et c'est les banques privées qui profitent de la situation», a-t-il expliqué. Pour lui, l'Etat a bien répondu à l'appel des chefs d'entreprise en mettant en place une loi de dé penalisation de l'acte de gestion, qui cependant tarde à entrer en application.

De son côté, le porte-parole de l'UGCAA, M. Hadj Tahar Boulenouar, a plaidé pour la levée des blocages bancaires et l'accélération des réformes financières et administratives

CE MATIN, À ZERALDA, 4<sup>e</sup> RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE PRÉPARATOIRE DU CONGRÈS

## RND : dernières ajustements avant l'élan

La commission nationale de préparation du 4<sup>e</sup> Congrès se réunit dans un contexte marqué par le remaniement ministériel, la possible recomposition de l'alliance des partis au gouvernement suite à l'initiative du FLN et de TAJ, une rentrée sociale intense et plus largement dans une situation internationale tendue, y compris aux frontières de l'Algérie.

La poursuite des activités politiques partisanes est, en soi, un signe de sérenté, de sécurité et de stabilité qui permet de se projeter dans l'avenir, en organisant, par exemple, un congrès qui sera un événement politique d'importance.

Depuis l'installation en juin dernier de la commission nationale de préparation au congrès, qui a remplacé le Conseil national en tant qu'instance de direction le RND a avancé dans la préparation «démocratique» du 4<sup>e</sup> Congrès fixé à la fin du mois de décembre 2013.

### L'élection des comités de wilaya «le coup d'envoi de la préparation effective au 4<sup>e</sup> congrès»

Le mode de désignation, de type censitaire, a réuni des milliers de cadres du RND (membres fondateurs, élus à toutes les assemblées depuis 1997, membres du Conseil national et des directions successives depuis la création du RND, ministres et anciens ministres, responsables de wilayas), ce qui représente plus de 6 000 cadres. Le RND souligne l'adhésion des militants du parti autour de la mise en œuvre du plan d'étape en prévision de la tenue du 4<sup>e</sup> Congrès. L'ordre du jour de la 2<sup>e</sup> session de cette commission qui se réunit, à Zeralda, aujourd'hui, comporte la discussion des projets de décisions et résolutions avant de les adopter et les soumettre aux congrès de wilayas et régionaux. Il est question également de l'adoption de l'avant-projet de programme du parti. La direction coordonnera ses actions avec les comités de wilaya afin de garantir le succès des assemblées générales des communes et des congrès de wilayas et régionaux. Des responsables de comités de wilayas ont rejeté l'idée que le nom du futur secrétaire général soit à l'ordre du jour: «Ce sont des illusions de mégalomane, mais aussi de personnes qui veulent brûler des candidats virtuels». En tout cas, du 22 septembre au 15 octobre auront lieu les élections communales des délégués au congrès; du 15 octobre au début de novembre les délégués de wilayas avant les congrès régionaux, fin novembre.

On insiste pour assurer que la démocratie est une réalité désormais dans la vie du RND.

pour mettre fin à la bureaucratie qui décourage l'investissement.

M. Boulenouar, qui a exprimé son regret du fait que l'UGCAA soit écartée des travaux de la prochaine tripartite, a affiché clairement son opposition à l'initiative de l'UGTA qui propose le retour à l'autorisation d'importation, mais aussi à une éventuelle augmentation des salaires qui provoquerait selon lui une hausse de la demande sur les moyens de subsistance et par conséquent n'aurait aucun impact sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens. Evoquant le probable retour du crédit à la consommation, Le porte-parole de l'UGCAA, a indiqué que le plus urgent aujourd'hui, était de définir une politique de relance de la production nationale, notamment dans le secteur industriel. Une fois cette étape accomplie, les crédits à la consommation pourraient être relancé en toute sécurité pour notre économie.

R.Rachedi

### TRIPARTITE

## L'UGCAA plaide pour l'accélération des réformes financières et administratives

**La dépenalisation de l'acte de gestion soulignée**

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a plaidé hier à Alger, pour l'accélération de l'application des décisions prises lors de la dernière tripartite en septembre 2011, à l'image de la dépenalisation de l'acte de gestion, la revalorisation du salaire national minimum garanti (SNMG) et l'encouragement des entreprises privées au recrutement par la baisse des charges sociales patronales.

S'exprimant lors d'une conférence qui a porté sur la position de l'UGCAA vis-à-vis de la prochaine tripartite qui devrait réunir vers la fin du mois le gouvernement, les syndicats de travailleurs et les organisations patronales, M. Hakim Laribi, PDG d'une société de fabrication de cosmétiques, (COPHYD), a expliqué que notre pays est le seul au monde à pénaliser l'acte de gestion. «L'acte de gestion est le quotidien de tout chef d'entreprise. Un PDG, ou un directeur peut se tromper c'est tout à fait naturel, mais c'est au conseil d'ad-

# M A L I



## Trente chefs d'Etat assisteront aujourd'hui à l'investiture du nouveau président malien à Bamako

Trente chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus à Bamako (Mali) pour prendre part aujourd'hui aux festivités marquant le début du mandat du nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a-t-on appris hier auprès de la Présidence de la République du Mali.

Vingt-six chefs d'Etat ont déjà confirmé leur participation aux festivités marquant le début du mandat du chef de l'Etat dont la cérémonie de prestation de serment avait eu lieu le 4 septembre dernier. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, représentera le président de la République, Abdellaziz Bouteflika à cette cérémonie officielle.

Les festivités se tiendront au stade du 26-Mars de Bamako où il y aura la projection d'un film qui retrace le parcours du nouveau président du Mali Boubacar Keïta qui a fixé comme «priorité» de son mandat de cinq ans «la réconciliation nationale» dans son pays en crise depuis 18 mois.

Elles seront marquées notamment par un intermède musical et culturel qui sera suivi d'un défilé militaire des troupes, à savoir la Minusma et les forces armées maliennes. Le ministre des Affaires étrangères, Zahabi Ould Sidi Mohamed, a indiqué à l'APS que l'événement du 19 septembre marqué le «retour de la normalité institutionnelle» au Mali, après 18 mois de crise politico-militaire.

## Le commandant de la mission de l'UE pour la prolongation de son mandat

## M. Sellal représentera le Président Bouteflika à la cérémonie d'investiture du nouveau président malien

Le président de la République, Abdellaziz Bouteflika, a désigné le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour le représenter à la cérémonie officielle d'investiture du nouveau président de la République du Mali, Ibrahim Boubacar

Keïta, prévu aujourd'hui à Bamako, a indiqué hier un communiqué du cabinet du Premier ministre.

M. Sellal, accompagné du ministre des Affaires étrangères et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et

africanaines, «aura des discussions avec les autorités maliennes en vue de renforcer les liens entre les deux pays en dynamisant davantage la coopération bilatérale dans tous les domaines d'intérêt commun», a-t-on ajouté de même source.

## L'Algérie a «toujours soutenu» le Mali dans les moments difficiles

L'Algérie a «toujours soutenu» le Mali dans les moments difficiles, notamment dans le Nord du pays, a affirmé hier à Bamako le nouveau ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ould Sidi Mohamed Zahabi, dans une déclaration à l'APS.

«L'Algérie toujours soutenu et aidé le Mali dans les moments difficiles notamment dans le Nord du Mali où elle a, par le passé, joué un grand rôle dans la média-

tion», a rappelé M. Zahabi.

Il a indiqué que «l'Algérie et le Mali sont deux pays frères, dont les relations sont excellentes». Qualifiant la coopération algéro-malienne de «vitale», il a relevé que «les deux pays ont des problèmes communs, notamment le phénomène du terrorisme». «Nous avons la volonté de travailler ensemble pour pouvoir neutraliser les groupes terroristes qui, en réalité, tentent de déstabiliser les deux pays», a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie malienne a fait savoir que l'Algérie et le Mali travaillent aussi à l'accélération des projets structurants comme le projet de la transsaharienne, qui relie Bordj-Badjji-Mokhtar (Algérie) à Gao (Mali), «une route qui pourra contribuer à résoudre la crise dans le nord du Mali», a-t-il estimé.

M. Zahabi a été installé récemment au poste de ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement du

Premier ministre, Oumar Tatam Ly. Ce dernier a été nommé à ce poste au lendemain de l'élection du nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, tournant ainsi la page à 18 mois de crise politique et militaire au Mali. Le président malien a fixé comme priorité fondamentale de son mandat de cinq ans «la réconciliation nationale», «l'unité nationale», et «l'intégrité du territoire national», a ajouté M. Zahabi.

## Les mouvements de l'Azawad s'ouvrent au dialogue avec le nouveau gouvernement

Les mouvements armés de l'Azawad dans le nord du Mali, en crise depuis 18 mois, se sont réunis pour la première fois dans la capitale malienne (Bamako) où ils ont décidé d'ouvrir le dialogue avec le nouveau gouvernement malien.

Les représentants du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLN), du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), des Forces patriotes de résistance de l'Azawad (FPR) et du Haut conseil unifié de l'Azawad (HCUA) ont ainsi décidé mardi, après trois jours de discussions, d'entamer le dialogue avec le nouveau gouvernement malien pour mettre fin à la crise dans le nord du Mali. Ils se sont mis d'accord pour former un groupe de travail afin de mener les négociations avec le nouveau gouvernement malien, installé récemment. Ces mouvements ont été reçus, mardi en fin d'après-midi, par le nouveau président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, juste après la clôture de leur réunion qu'ils ont qualifiée d'«historique».

Selon ces mouvements, «l'intégrité territoriale du Mali et l'unité du peuple malien sont des questions non négociables», allant ainsi dans le sens du président malien qui a fixé comme priorité fondamentale de son mandat de cinq ans «la réconciliation nationale», «l'unité nationale», et «l'intégrité du territoire national».

### Mouvements azawad : «Nous n'allons plus parler de division du Mali

Dans une déclaration à l'APS à l'issue de l'entretien avec le chef de l'Etat malien, le représentant du HCUA, Mohamed Ag Akhambi, a déclaré que les mouvements de l'Azawad ont décidé de «ne plus parler de division du Mali» et d'aller ensemble vers les prochaines étapes de négociations avec le gouvernement munis d'une plate-forme commune.

«Nous n'allons plus parler de division du Mali ni d'indépendance pour aller dans le sens du chef de l'Etat pour qui tout peut se négocier sauf la partition du pays», a-t-il assuré, qualifiant l'élection du président Keïta d'«ouverture importante qui crée l'espoir».

Le commandant de la mission européenne au Mali (EUTM), le général Bruno Guibert a souhaité mardi la prolongation d'un an du mandat de la mission en vue d'aider le Mali à faire face aux défis sécuritaires.

«La mission EUTM Mali est un succès. Ses résultats sont probants même s'ils doivent être confirmés», a estimé le général Guibert, à

la tête de cette mission depuis août. Déployée en janvier après l'intervention franco-africaine pour chasser les groupes armés du nord du Mali, l'EUTM a achevé sa première phase avec la fin de la formation d'un deuxième bataillon de 700 hommes dans le camp de Koulikoro, au nord de Bamako. Un troisième bataillon y sera accueilli le 30

septembre puis un quatrième début 2014.

«Nous souhaitons que la mission soit prolongée d'un an afin de former quatre bataillons supplémentaires», a souligné le général. Le mandat initial d'EUTM Mali est de 15 mois, soit jusqu'à mars 2014.

La formation d'un total de huit bataillons, soit 5.000 à 6.000 hommes, «me sem-

ble le minimum souhaitable», a-t-il jugé.

La mission de l'UE mobilise quelque 565 formateurs et militaires de 23 pays européens.

Les pays de l'UE devraient prendre une décision d'ici la fin de l'année sur la poursuite ou non de la mission suite à des propositions faites en ce sens.

APS

## HADJ

# La DGSN prend des mesures pour faciliter le départ des hadjis algériens vers les Lieux saints de l'Islam

**La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a affirmé avoir pris une série de mesures d'ordre organisationnel et préventif à l'intérieur et à l'extérieur des aéroports pour faciliter le départ des hadjis algériens vers les Lieux saints de l'Islam dans le cadre de la saison du Hadj 2013.**

Entre autres mesures, figurent notamment «le renforcement de la présence des éléments de la sûreté à la sortie des aéroports pour réguler le trafic routier, l'interdiction du stationnement anarchique des véhicules et l'aménagement d'un espace pour l'accueil des proches des hadjis outre les facilités pourachever rapidement la procédure du départ», a indiqué la DGSN dans un communiqué publié hier.

«Des éléments habilités ont également été mobilisés pour l'accueil et l'orientation des hadjis ainsi qu'à leur sensibilisation aux objets transporta-



bles», précise la même source. Ces mesures, poursuit le communiqué, interviennent «en application des instructions du directeur général de la Sécurité nationale visant à assurer une bonne prise en charge des hadjis leur départ et retour des Lieux saints de l'Islam».

D'autre part, le commissaire divisionnaire de la police, Djilali Boudalia, directeur de la communication et des relations publiques de la DGSN, a sou-

ligné que «toutes les équipes de la police de l'air et des frontières (PAF) ont été renforcées en cadres humains répartis à travers tous les postes dans un souci d'assurer toutes les prestations au profit des hadjis et répondre ainsi aux besoins du voyage».

Le premier vol à destination des Lieux saints de l'Islam qui compte plus de 200 hadjis était prévu hier soir de l'aéroport international Houari-Boumediène.

## REPRISE PAR L'ÉTAT DU CONTRÔLE D'ARCELORMITTAL ANNABA Les sidérurgistes d'El Hadjar s'en félicitent

De nombreux sidérurgistes d'ArcelorMittal Annaba ont fait part à l'APS, hier sur le site de l'usine, de leur «satisfaction» et de leur «optimisme» à la suite de l'annonce, mardi, de la reprise prochaine par l'Etat du contrôle à hauteur de 51% du complexe sidérurgique d'El Hadjar.

Travailleurs affectés aux hauts-fourneaux, aux chaînes de production, à l'administration ou aux services, ils étaient unanimes à considérer que cette annonce faite mardi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, permet d'entrevoir avec un «grand optimisme» le plan d'investissement qui ne pourra être efficient que lorsque l'Etat se sera «engagé dans la relance de l'une des plus importantes bases de l'industrie lourde en Algérie».

Salim B. (49 ans), technicien affecté à la section laminage, travailleur à l'usine d'El Hadjar depuis 30 ans, se joint à quelques-uns de ses collègues, dont des ingénieurs et des cadres, pour considérer que la situation du complexe et les souvenirs qu'il connaît périodiquement, démontrent que le partenariat avec le leader mondial de l'acier, mis en œuvre depuis 2001, est un «échec», comme le prouvent, selon lui, le recul de la production et l'amenuisement des effectifs».

«Je ne suis peut-être pas le mieux indiqué, au-



jourd'hui, pour analyser la situation économique de l'entreprise, mais peut-on parler de réussite lorsqu'on constate, chaque jour que Dieu fait, depuis la venue du groupe indien, l'ambiance de travail n'est plus la même, comme si un ressort s'était rompu», confie Salim.

Abondant dans le même sens, un autre travailleur, Djamel A., membre du conseil syndical de l'entreprise, a soutenu que l'exemple le plus probant de cet «échec» est illustré par le fait que le complexe qui employait 11.000 travailleurs au début de ce partenariat a réduit cet effectif de moitié, sans dividendes économiques avérés».

«Il est grand temps que le complexe d'El Hadjar, symbole et fierté de l'Algérie indépendante, +se libère+ de ce partenariat», selon ce travailleur qui a affirmé que l'Algérie est «parfaitemen-

capable de conduire le plan d'investissements, de réhabiliter les installations vétustes, à l'exemple du haut-fourneau n°2, de contribuer à la relance de la production et de refaire du complexe le fleuron de l'industrie algérienne».

Pour Djamel, cadre de son état, «l'expérience malheureuse» de ce partenariat «inéfondé» n'est positive que dans la mesure où elle servira de leçon pour l'avenir. Le même climat de satisfaction a été observé dans les rangs du reste des cadres algériens activant dans l'administration.

L'un d'eux, faisant part de son «soulagement» devant la perspective de voir le groupe public Sider reprendre 51% des actions, a tenu à rappeler que le complexe d'El Hadjar qui employait, avant 2001, près de 11.000 travailleurs et produisait 1,2 million de tonnes d'acier li-

quide par an, a commencé à «périéclater depuis 2008 pour ne plus produire que 600 à 700.000 tonnes annuellement».

Pour lui, l'autre exemple de «l'échec» consommé avec le groupe indien, ce sont ces arrêts de travail et ces «mouvements légitimes» de protestation qui «émaillent la vie de l'usine depuis quelque temps».

La grève la plus pénalisante, rappelle-t-on, avait eu lieu en janvier 2010, lorsque les travailleurs du complexe avaient débrayé durant neuf (9) jours pour réclamer la mise en œuvre du plan d'investissement.

Le complexe sidérurgique ArcelorMittal Annaba qui emploie aujourd'hui 5.800 travailleurs a produit, en 2012, 580.000 tonnes d'acier liquide.

Le groupe industriel public Sider va reprendre le contrôle du complexe sidérurgique d'El Hadjar en portant son capital à 51% dans ce complexe, détenu jusqu'ici à 70% par le numéro un mondial de la sidérurgie, l'indien ArcelorMittal, avaient indiqué mardi à l'APS des sources proches du dossier.

«Le principe de reprendre le contrôle du complexe par Sider a été acquis au cours d'un Conseil des participations de l'Etat (CPE), tenu début juillet passé», avaient expliqué les mêmes sources.

## GAZ DE SCHISTE L'Algérie a besoin d'investir 300 mds de dollars sur 50 ans pour produire 60 milliards m<sup>3</sup>/an

L'Algérie aura besoin d'investir 300 milliards (mds) de dollars pour pouvoir produire 60 milliards de m<sup>3</sup>/an, un financement qu'elle doit mobiliser sur 50 ans pour arriver à ce niveau élevé de production, selon une évaluation révélée hier à Alger par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft).

Selon un scénario réalisé par l'Agence, l'Algérie devrait forer 12.000 puits sur cinquante années à raison de 240 puits par an pour produire 60 milliards de m<sup>3</sup>/an, a indiqué le président du directoire d'Alnaft.

Pour cela, il est estimé qu'il faut investir environ 300 mds de dollars dont 200 mds de dollars dans le forage des puits, a-t-il précisé au cours des journées techniques sur les gaz de schiste.

Ce sont des estimations réalisées par Alnaft sur la base des résultats des études effectuées sur le domaine minier algérien et tiennent compte des informations disponibles sur la production du gaz de schiste, a-t-il précisé.

Le développement et la valorisation du gaz non conventionnel exige un nombre important de puits et une mobilisation record d'appareils de forage dotés des dernières technologies, selon des experts participant à une table ronde sur le management de la chaîne logistique des gaz non conventionnels.

Aux Etats-Unis, le nombre d'appareils opérant est passé de 700 en 2002 à plus de 3.000 en 2012. Pour réaliser cette performance, «il a fallu doubler les moyens logistiques en terme de fourniture de bien et des services de génie civil, d'équipements, de cimentations, et de fracturation hydraulique», a-t-on précisé.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES 5+5 M. Mebarki à Rabat



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, prendra part aux travaux de la première Conférence des ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique des pays du dialogue 5+5, prévue demain et samedi à Rabat (Maroc), a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du renforcement et du développement des relations de coopération régionale entre les pays du dialogue 5+5, conformément aux recommandations de la 10<sup>e</sup> réunion des ministres des Affaires étrangères de ces pays, tenue le 16 avril 2013 à Nouakchott.

Elle vise notamment «la création d'un espace intégré de recherche et d'innovation basé sur la mise en place de passerelles technologiques entre les deux rives, l'encouragement et l'échange d'expériences, ainsi que l'appui aux actions de formation des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans les différents domaines scientifiques et technologiques», précise la même source.

APS

# BEJAIA

# 1500

## étudiants rayés des effectifs à l'hébergement dans les résidences universitaires

Près de 1 500 étudiants ont été rayés des effectifs des résidences universitaires de Béjaïa, débouts de leur droit à l'hébergement, soit pour leur retard scolaire ou leur âge avancé, ou parce que ne justifiant pas de la qualité d'étudiant, selon le directeur des œuvres universitaires.

Cette mesure a été arrêtée au terme d'une «opération d'assainissement des fichiers, entamée depuis le mois de juin dernier, au cours de laquelle des actes de vandalisme ont été perpétrés dans quelques cités par des individus, présumés non étudiants ou n'ouvrant pas droit à l'hébergement», a précisé, M. Boudraa Abdellah.

«Ce travail a permis de débusquer quelque 800 personnes qui n'avaient aucun rapport avec l'université», a renché里 pour sa part, dimanche, le wali de Béjaïa, à l'occasion d'une session de l'APW, consacrée à la rentrée universitaire, en se félicitant cet «assainissement», qui, de fait, «éloigne le spectre de la surcharge des effectifs en résidence universitaire».

«La situation est désormais générale», a tenu à souligner, non sans une pointe de soulagement, le directeur des œuvres universitaires, qui en plus de l'ampleur relativement réduite du flux des nouveaux bacheliers demandeurs de chambres, va pouvoir souffler du fait de la dérogation accordée par le ministère de l'Habitat, pour l'utilisation jusqu'à l'été prochain d'une cité de logements sociaux, à Sidi-Ali Lebhar, exceptionnellement mobilisée, en 2012, pour faire face à la demande étudiante en la matière.

Pour cette année, sur 6563 étudiants pédagogiquement inscrits, 4301 ont introduit des dossiers d'hébergement, soit 65,5 % des nouveaux effectifs, qui vont pouvoir bénéficier de places dans les dix résidences universitaires que compte la wilaya.

Le flot des sortants, quant à lui, est quasiment équivalent, augurant d'une situation allégée, contrairement aux prévisions de juillet qui tablaient sur «un scénario catastrophe», d'autant qu'aucune des résidences universitaires en construction, notamment El-kseur, n'étaient au rendez-vous.

Cette situation, au demeurant, a permis de reconduire les mêmes indices de gestion pour les autres prestations relevant des œuvres universitaires (transport, restauration), établis sur la base, d'un effectif de 22.818 résidents, n'excluant pas la possibilité d'en améliorer leur qualité, une fois l'année universitaire entamée.

S'agissant des étudiants rayés, M. Boudraa a tenu toutefois à souligner que certains feront l'objet d'un second examen, notamment pour les étudiants en fin de cycle, afin de leur donner une chance de boucler dans la sérénité leur fin de cursus.

**APS**

## MISE EN SERVICE DU NOUVEL ACCÉLÉRATEUR DE CONSTANTINE |

# Une lueur d'espoir pour les malades atteints de cancer

Le nouvel accélérateur récemment mis en service au centre anti-cancer (CAC) du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, apporte une véritable lueur d'espoir aux malades cancéreux qui y affluent de toute la région Est du pays, ont déclaré des praticiens et des patients rencontrés par l'APS.



«La mise en service de cet équipement moderne a fait que l'espoir de rémission de ce mal terrible n'est plus du tout utopique», soulignent des responsables du service de radiothérapie du CHU de Constantine.

Inopérant depuis plus de deux ans, faute de matériel adéquat pour la prise en charge des dizaines de milliers de patients venant des régions Est et Sud-Est du pays, le service de radiothérapie est aujourd'hui une structure opérationnelle, apte à accueillir les malades, affirme-t-on.

Il s'agit là d'un acquis de première importance pour cette structure de santé qui était obligée, faute de matériel approprié, de s'accommoder à son corps défendant des techniques de «colmatage» pour assister une population gagnée par le désespoir, estime le directeur général du CHU, M. Abdeslam Rouabhi.

Ayant nécessité un investissement public de 250 millions de dinars, cet accélérateur de grande capacité sera bientôt doté d'un scanner 3 D pour optimiser

ser davantage son fonctionnement, souligne le même responsable.

L'acquisition du scanner 3 D «constitue néanmoins une urgence» pour augmenter la capacité de ce nouvel accélérateur qui fonctionne actuellement à faible cadence avec un simulateur 2 D, indique encore M. Rouabhi, mettant l'accent sur l'impact du scanner 3 D sur l'efficacité des soins. Il explique à ce propos que le rythme actuel, de fonctionnement de l'accélérateur (dix patients par jour) sera revu à la hausse pour atteindre 50 à 60 patients/jour.

M. Rouabhi explique également que l'acquisition du scanner 3 D n'était pas prévue dans le marché conclu avec le fournisseur, «ce qui a donné lieu à des difficultés dans l'exploitation optimale de ce matériel». Cela a nécessité, selon ce responsable, de «restructurer l'enveloppe financière destinée à une autre opération pour pouvoir financer l'achat de ce scanner qui coûte environ 60 millions de dinars».

Le CAC de Constantine avait bénéficié, dans le cadre du renouvellement de ses équipements stratégiques de trois accélérateurs (à haut débit et 2 à basse énergie), livrés en août 2012, rappelle encore le DG du CHU, précisant que des cycles de formation ont été dispensés au personnel médical pour permettre un fonctionnement «sans faille» de ce matériel de pointe.

De son côté, M. Tahar Filali, médecin-chef au service d'oncologie médicale et de radiothérapie, souligne que durant la période de mise à l'arrêt de ce service, une grande partie des patients qui n'ont pas eu la chance de se frayer une place pour suivre une radiothérapie, ailleurs, «ont été tout simplement sacrifiés».

«L'ouverture des nouveaux CAC d'Annaba, de Sétif et de Batna demeure, quoi qu'il en soit, la solution-clé pour lutter efficacement contre cette maladie à l'échelle de l'Est du pays», estiment les spécialistes exerçant au centre anti-cancer du CHU de Constantine.

## HABITAT

# Le procédé de construction «BBC» étrenné dans la commune d'El Khroub

Le procédé de construction du bâtiment à basse consommation (BBC), ou logement écologique, vient d'être introduit dans la commune d'El Khroub, (Constantine), a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Abdellha-

mid Aberkane. Il a souligné les spécificités et les particularités de cette nouvelle technologie de construction «économique, saine, rapide et répondant aux normes du développement durable».

Selon le promoteur de ce nouveau procédé ger-

mano-espagnol, une maison témoin, à basse consommation énergétique, sera érigée dans quelques jours à Ain Nehas, près d'El Khroub.

M. Abdelhamid Hårroun, président de la commission santé et environnement de l'APC, faisant

part des avantages de ce système de construction, a cité l'économie d'énergie réduite à 30% par rapport au logement conventionnel, la rapidité d'exécution et le coût «relativement raisonnable» de ce type de logements innovants.



Cinq (5) spécialités en master ont été introduites, pour l'année universitaire 2013-2014, à l'Université Mohamed-Bachir El Ibrahimi de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris auprès du recteur, M. Abderrahmane Bendaâs. Il a indiqué, en marge de l'ouverture officielle de l'année universitaire, que les sciences économiques, la langue française et les sciences et technologie figurent parmi les nouvelles spécialités en master. M. Bendaâs a également précisé que pour l'année universi-

## RENTRÉE UNIVERSITAIRE

# nouvelles spécialités en master à l'Université de Bordj Bou Arreridj

taire en cours, 71 nouveaux professeurs ont rejoint le staff d'encadreurs de l'Université Mohamed-Bachir El Ibrahimi qui totalise, cette année, 460 enseignants de différents grades. La filière de l'électronique demeure la plus prisée parmi les nouveaux bacheliers inscrits à l'université, a encore indiqué le recteur, faisant part de l'apport de cette spécialité dans le «renforcement du marché de l'emploi» par une main d'œuvre qualifiée. Promue au rang d'université depuis

une année, l'université Mohamed-Bachir El Ibrahimi accueille pour l'année pédagogique en cours 12 000 étudiants dont 2 416 nouveaux inscrits qui bénéficieront, selon M. Bendaâs, d'excellentes conditions pédagogiques».

En marge de l'ouverture officielle de la rentrée universitaire, le wali de Bordj Bou Arréridj s'est enquis de l'état d'avancement du chantier de construction d'une salle de conférences dont la réception est programmée pour 2014.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE:



## 40 morts et plus de 1 200 blessés en une semaine

40 personnes sont mortes et 1 213 ont été blessées dans des accidents de la circulation durant la semaine du 08 au 14 septembre 2013, a indiqué mardi la Protection civile dans un bilan.

Les unités de la Protection civile ont enregistré 14 685 interventions dont 1 791 interventions suite à ces accidents de la circulation, a souligné la même source.

Le bilan le plus lourd des victimes des accidents de la route a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec 05 personnes décédées et 35 autres blessées pris en charge par les secours puis évacuées vers les structures hospitalières, a-t-on précisé.

Concernant le secours à personnes, 7 991 interventions ont été effectuées avec la prise en charge de 927 blessés traités par les secours médicalisés et 6 714 évacuations sanitaires, a-t-on ajouté.

En outre, les secours de la protection civile ont effectuées 1 104 interventions pour l'extinction de 800 incendies urbains, industriels et incendies divers, selon la même source.

Par ailleurs, 3 799 interventions ont été effectuées durant la même période pour assistance aux personnes en danger, a encore indiqué la protection civile, relevant que 47 973 interventions liées au dispositif de la surveillance des plages et des baignades à travers les wilayas côtières depuis le 1er juin où 33 193 personnes ont été secourues et sauvées de noyade. 12 101 personnes ont reçu des soins à faire savoir la Protection civile qui déplore le décès de 85 personnes dont 57 dans les plages interdites à la baignade.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la Protection civile ont enregistré depuis le 1er juin le décès de 104 personnes dont 39 cas dans les mares d'eau et les retenues collinaires, 26 dans les barrages, 19 dans les oueds et 17 dans les piscines bassins d'eaux et 03 personnes dans les lacs, a-t-on ajouté.

## 59 morts et 785 blessés en une semaine

Cinquante neuf (59) personnes sont mortes et 785 autres ont été blessées dans 457 accidents de la route enregistrés par les unités de la Gendarmerie nationale entre 10 et 16 septembre sur l'ensemble du territoire national, selon un bilan hebdomadaire rendu public mercredi.

Le plus grand nombre d'accidents (24) a été enregistré à Médéa, suivie de Bouira (23 accidents), Blida (22 accidents) puis de Tlemcen.

Tebessa et Batna avec 18 accidents dans chaque wilaya. Le plus grand nombre de décès (5) a été enregistré à Tébessa et Djelfa, selon la même source.

L'excès de vitesse, le dépassement dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, le manque d'attention des piétons et les manœuvres dangereuses, représentent les principales causes de ces accidents de la route.

## 83 morts et plus de 2.000 blessés dans des accidents de la route survenus en août

83 personnes ont trouvé la mort et 2 041 autres ont été blessées dans 1 651 accidents de la route survenus durant le mois d'août au niveau des zones urbaines, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Le nombre d'accidents a connu une hausse de 174 cas comparé à la même période de

l'année écoulée au même titre que les nombres de blessés (+256 cas) et de morts (+6 cas), indique la même source. Les dépassements dangereux constituent la principale cause de ces accidents, suivis de l'excès de vitesse et le non-respect de la distance de sécurité.

Dans ce contexte, la DGSN organise des campagnes de sensibilisation à destination

des usagers des voies publiques pour les appeler au respect du code de la route.

Concernant les mesures coercitives, les mêmes services ont enregistré durant la même période 4 282 infractions au code de la route, établi 45 001 contraventions, retiré 9 427 permis de conduire et mis 1 040 véhicules à la fourrière.

Deux (2) personnes ont trouvé la mort, mardi près de Sétif, dans une collision frontale entre deux camions semi-remorques circulant en sens inverse près d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident qui a eu lieu sur la route nationale (RN) n° 5 (Alger-Constantine), au niveau de l'évitement de la ville d'El Eulma, a provoqué la mort des conducteurs des deux véhicules lourds (53 et 60 ans), a précisé la même source qui a ajouté que les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Khatir-Sarroub d'El Eulma. Les éléments de la Gendarmerie, qui ont ouvert une enquête pour établir les circonstances précises de ce sinistre, ont dû intervenir pour rétablir la circulation à la suite de l'important embouteillage créé par l'accident.

## Deux morts dans une collision près d'El Eulma

Deux (2) personnes ont trouvé la mort, mardi près de Sétif, dans une collision frontale entre deux camions semi-remorques circulant en sens inverse près d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris auprès de la protection civile.

L'accident qui a eu lieu sur la route nationale (RN) n° 5 (Alger-Constantine), au niveau de l'évitement de la ville d'El Eulma, a provoqué la mort des conducteurs des deux véhicules lourds (53 et 60 ans), a précisé la même source qui a ajouté que les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue de l'hôpital Khatir-Sarroub d'El Eulma. Les éléments de la Gendarmerie, qui ont ouvert une enquête pour établir les circonstances précises de ce sinistre, ont dû intervenir pour rétablir la circulation à la suite de l'important embouteillage créé par l'accident.

## Cinq morts et quatre blessés en moins de 24 heures à Sétif

Cinq (5) personnes sont décédées et 4 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus durant les dernières 24 heures dans la wilaya de Sétif, a-t-on appris, mardi, auprès de la protection civile.

Durant la seule journée de lundi (hier), trois personnes ont trouvé la mort dans au moins d'accidents ayant eu pour théâtre la route nationale (RN) n° 28, dans la commune de Rasfa (sud de Sétif), le chemin de wilaya (CW) n° 171 près de Bazer-Sakra (est) et l'autoroute Est-Ouest, non loin de Bir El Arch (est), a précisé le lieutenant Ahmed Lamamra, chargé de la communication à la direction de la Protection civile.

Mardi dans la matinée, deux camions semi-remorques se sont percutés de plein fouet au niveau de l'évitement sud de la ville d'El Eulma, à l'est de Sétif, tuant sur le coup les deux conducteurs de ces poids lourds, a rappelé ce responsable.

Ces sinistres ont également occasionné des blessures «plus ou moins graves» à quatre personnes, a encore fait savoir le lieutenant Lamamra, estimant que ces sinistres sont principalement dus à l'excès de vitesse et au non-respect des dispositions du code de la route.

## TLEMCEN DROGUE

### Tentatives d'introduction de plus de 100 kg de Kif traité

Deux tentatives d'introduction de 114,81 Kilogrammes de kif traité en provenance du Maroc ont été déjouées, en 48 heures d'intervalle à Tlemcen, a-t-on appris mardi auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen.

La première tentative d'introduction de 81 kg de kif traité a été mise en échec mardi par les agents de la brigade du poste de surveillance des Douanes dit «Puits 5», en collaboration avec la brigade des douanes d'El Abed relevant de l'inspection divisionnaire de Tlemcen.

La marchandise prohibée saisie était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule léger, a-t-on ajouté. Dans la seconde opération, qui a eu lieu le 15 septembre dernier par la brigade motorisée des Douanes et la brigade mobile des Douanes de Tlemcen, en coordination avec la Gendarmerie nationale, 33,815 kg de kif traité ont été saisis au niveau du carrefour de la RN 35, a-t-on indiqué.

Cette quantité de drogue était dissimulée à l'intérieur d'un véhicule léger appartenant à une agence de location de voitures, a ajouté la même source signalant que le conducteur de la voiture incriminée a été présent à la justice.

La valeur totale de la marchandise saisie et des véhicules incriminés est estimée à 6 392 600 DA tandis que le montant de l'amende des deux affaires est de l'ordre de 63 826 600 DA, a-t-on relevé de même source.

## 317 personnes arrêtées par la police en août

Les services de la police judiciaire relevant de sûreté de wilaya d'Alger ont enregistré 318 affaires le mois d'août dernier, durant lesquelles 317 personnes ont été arrêtées, indique lundi un communiqué de la sûreté de wilaya d'Alger.

Selon un bilan de la police judiciaire pour le mois d'août, 169 affaires concernant la possession, la consommation et le trafic de drogue ont été enregistrées et durant lesquelles 64 kg de cannabis et 1 437 psychotropes ont été saisis.

Les mêmes services ont enregistré par ailleurs 94 affaires de détention d'arme blanche et 9 autres affaires de vol de voitures. A cet effet, 371 personnes ont été arrêtées et traduites devant le parquet compétent. 208 personnes ont été placées en détention provisoire alors que 152 autres ont été convoquées par le procureur de la République.

Par ailleurs, les groupes de recherches et d'intervention relevant des mêmes services ont enregistré 4 affaires concernant la formation de 3 bandes de malfaiteurs spécialisées dans le faux et l'usage de faux, vol de voiture et de bijoux. Les opérations des groupes de recherches et d'intervention ont permis la récupération de deux camions, un véhicule utilitaire, deux poignards, 5 téléphones portables et une somme de 54 000 DA.

Ces opérations se sont soldées en outre par l'arrestation de 10 personnes qui ont été présentées à la justice. 8 ont été placées en détention provisoire et 2 autres ont été mises sous contrôle judiciaire.

## USA

## Modeste réduction des liquidités et nouvelles projections économiques

La Réserve fédérale américaine (Fed) achève mercredi une réunion de politique monétaire à l'issue de laquelle elle devrait annoncer de nouvelles projections économiques et probablement une réduction modeste de son soutien financier à l'économie pour la première fois depuis la crise financière de 2008, selon les économistes.

Lors de sa dernière réunion fin juillet, la Fed avait décidé de poursuivre, comme elle le fait depuis le début de l'année, ses injections de liquidités dans le circuit financier à hauteur de 85 milliards de dollars par mois «afin de soutenir une reprise économique plus forte».

Ses achats de titres sur les marchés sont actuellement répartis pour 45 milliards de dollars par mois en bons du Trésor et pour 40 milliards en titres adossés à des prêts immobiliers.

Depuis cette dernière réunion, le taux de chômage est passé de 7,6% à 7,3%. Ben Bernanke a indiqué qu'il souhaitait diminuer progressivement ce concours monétaire exceptionnel puis le cesser totalement dès que le taux de chômage descendrait à 7%, soit d'ici le milieu de 2014.

Le dernier indice des prix à la consommation (CPI) se situe à 1,5% sur un an, en dessous de l'objectif idéal de la Fed qui est de 2%. Toutefois, si l'on exclut les secteurs volatils de l'énergie et l'alimentation, l'inflation sous-jacente, un indice très observé par la Fed, est à 1,8%, plus proche de l'objectif de la banque centrale.

Une majorité d'analystes estiment que la Fed va donc décider mercredi d'amorcer le retrait de son concours en réduisant de 10 à 15 milliards de dollars ses achats d'actifs. Pour Michael Gregory, économiste chez BMO, «le ton mitigé des données économiques, le débat sur le plafond de la dette (...) et la volatilité des marchés émergents plaident pour une "mini-réduction" du soutien de la Fed à l'économie.

La Réserve fédérale publiera aussi une révision de ses projections économiques et une première prévision pour 2016, des chiffres qui, pour les acteurs financiers, seront autant d'indications de l'orientation future de la politique monétaire à l'heure où la Fed doit changer de dirigeant.

La Fed maintient son taux directeur, outil traditionnel de sa politique monétaire, proche de zéro depuis fin 2008 et ne devrait pas le modifier avant que le chômage ne tombe sous les 6,5%.

«Réduire les achats d'actifs, ce n'est pas relever les taux mais c'est un début de normalisation de l'économie américaine», notait Jim O'Sullivan, chef économiste chez HFE.

## ESPAGNE/BANQUE

## Nouveau record des créances douteuses en juillet

Les créances douteuses des banques espagnoles ont atteint le niveau record de 178,663 milliards d'euros en juillet, soit deux milliards de plus qu'en juin, a annoncé la Banque d'Espagne.

Ces créances, surtout présentes dans l'immobilier (crédits de promoteurs et de particuliers risquant de ne pas être remboursés), représentaient ainsi 11,97% du total des crédits, contre 11,63% en juin, selon les chiffres révisés publiés mercredi. Indice de la vulnérabilité des banques, les créances douteuses ont commencé à grim-

## EUROPE

## L'euro se stabilise face au dollar avant les décisions de la Fed

**L'euro se stabilisait face au dollar mercredi, dans l'attente des décisions tant attendues de la Réserve fédérale américaine (Fed) sur l'avenir de sa politique de rachats d'actifs.**

L'euro valait 1,3355 dollar contre 1,3356 dollar mardi. La monnaie unique européenne reculait face à la devise japonaise à 132,05 yens, contre 132,38 yens mardi.

Le dollar se repliait également face à la devise nippone à 98,89 yens, contre 99,14 yens mardi. Le comité de politique monétaire (FOMC) de la Fed, réuni depuis mardi, doit communiquer ses décisions vers 18H00 GMT, ce qui permettra aux investisseurs de réajuster leurs positions. Après une sé-



rie de données économiques décevantes, les marchés s'attendaient à une petite réduction des aides de la Fed, de l'ordre de 5 à 15 milliards de dollars en moins par mois. Une opinion renforcée par les chiffres de l'inflation aux Etats-Unis mardi qui ne laissaient pas croire à une hausse des prix suffisamment inquiétante pour que la Fed durcisse sa po-

litique. Celle-ci injecte actuellement 85 milliards de dollars par mois dans le système financier sous la forme de rachats d'actifs dans le but de soutenir la reprise économique, ce qui a pour effet de diluer la valeur du dollar.

Cela représente aussi un risque inflationniste que la Fed pourrait décider de freiner si l'inflation s'avérait éle-

vée. Mais les prix à la consommation ont augmenté de seulement 0,1% en août aux Etats-Unis, un peu en dessous de ce qu'attendaient les analystes, selon des chiffres publiés par le département du Travail. Sur un an, la hausse des prix à la consommation s'est élevée à 1,5%, inférieur à l'objectif de la Fed qui se situe autour de 2%. La livre britannique montait face à l'euro à 83,69 pence pour un euro ainsi que face au dollar à 1,5958 dollar pour une livre - après avoir atteint mercredi un plus haut en sept mois à 1,5971 dollar.

La devise helvétique montait face à l'euro, à 1,2354 franc suisse pour un euro ainsi que face au dollar à 0,9251 franc suisse pour un dollar. L'or valait 1 302,50 dollars l'once, contre 1 312,25 dollars mardi soir. Le métal jaune est repassé mercredi pour la première fois depuis le 8 août sous la barre des 1 300 dollars, à 1 292,02.

## PORTUGAL

## Emission obligataire de 1,25 milliard d'euros au Portugal à des taux en forte hausse

Le Portugal qui bénéficie d'une assistance financière internationale, a procédé mercredi à une émission obligataire de 1,25 milliard d'euros en bons du Trésor à trois et 18 mois marquée par des taux d'intérêt en forte hausse, sous le regard attentif de la troïka de ses créanciers.

L'agence portugaise de la dette a emprunté 750 millions d'euros à 18 mois à un taux de 2,293%, contre 1,603% lors de la dernière émission comparable le 19 juin dernier. Le trésor portu-

gais a également levé 500 millions d'euros en bons du Trésor à trois mois, à un taux de 1,081%, contre 0,766% lors de la dernière émission comparable le 21 août.

Al'issue de cette opération, le Portugal a levé le montant maximum visé. L'objectif avait été fixé à un montant compris entre 1 et 1,25 milliard d'euros. Prudent, le gouvernement, qui comptait initialement placer entre 1,25 et 1,5 milliard d'euros, avait revu à la baisse ses ambitions.

## SYRIE

## L'inflation à plus de 68% en glissement annuel

Les prix à la consommation en Syrie, en crise politique depuis mars 2011, ont continué d'augmenter et l'inflation a atteint plus de 68% en mai sur un an, selon des chiffres officiels publiés mercredi.

Le taux annuel de l'inflation a atteint

68,03% en mai, a indiqué le Bureau central des statistiques dans un rapport publié sur son site internet.

Le rapport attribue l'accélération de l'inflation à la hausse des prix des denrées et produits de première nécessité comme

le pain, les céréales, la viande, les laitages et les huiles.

Selon les médias officiels, l'inflation a non seulement touché les denrées essentielles, mais aussi les autres secteurs comme les transports et l'habillement.

## SUÈDE

## La Suède présente un budget déficitaire de 1,5% du PIB pour 2014

Le gouvernement suédois a présenté mercredi un budget déficitaire pour 2014 qui devrait se situer à 1,5% du produit intérieur brut.

Conformément à ce budget qui prend la mesure des incertitudes économiques, selon ses concepteurs, la dette publique devrait s'élever à 35,2% du PIB contre 34,9% en 2013.

«L'économie suédoise a été clairement touchée par la baisse de la conjoncture globale. La croissance a ralenti à nouveau et devrait être faible cette année, pour repartir ensuite», a relevé le ministère des Finances dans un communiqué. Le gouverne-

ment a maintenu sa prévision de croissance pour 2014, à 2,5% contre 2,2% auparavant. Celle pour 2013 a été laissée inchangée à 1,2%. «La Suède a une position de force qui permet (...) la mise en place de mesures pour la croissance et l'emploi pour empêcher le maintien du chômage», a précisé le ministre des Finances, Anders Borg dans le communiqué.

Le gouvernement va investir quelque 24 milliards de couronnes (2,781 millions d'euros) en 2014 principalement en faveur de l'emploi, de la compétitivité et de l'enseignement. Il propose également des allégements.

## ESPAGNE/BANQUE

## per dans le bilan de tous les établissements financiers du pays après l'éclatement de la bulle immobilière en 2008. Fortement fragilisé par la fin de cette bulle, le secteur bancaire bénéficie d'un plan d'aide européen accordé en juin 2012, de 41,3 milliards d'euros.

Dans le cadre de ce sauvetage, l'Espagne a créé une structure de défaisance, ou «bad bank», baptisée «Sareb».

Pour la première fois en 17 mois, le taux et le montant des créances douteuses avaient baissé en décembre après le transfert des actifs toxiques des quatre banques

nationalisées vers la Sareb. Mais il est depuis reparti à la hausse et se maintient à un niveau record depuis le début de la série statistique, en 1962.

Lors de la précédente grande crise économique et bancaire en Espagne, qui avait frappé le pays dans les années 1990, les créances douteuses avaient atteint un record de 9,15%, en février 1994, désormais largement dépassé.

APS

## LITTÉRATURE

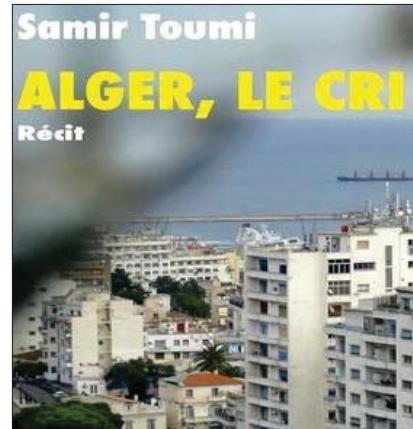
**«Alger, le cri» de Samir Toumi, un hymne mélancolique pour la capitale algérienne**

Entre amour profond de la ville et amertume face à la dureté d'y vivre, Samir Toumi évoque dans «Alger, le cri», son premier livre paru aux éditions Barzakh, les souvenirs et les événements existentiels d'un quarante-dixième dans la capitale algérienne.

Ce récit autobiographique de 165 pages relate l'histoire d'un homme qui observe Alger d'une terrasse de café ou arpente inlassablement ses rues, en étant tourmenté par des questionnements sur la vie et la mort, interprétés en lien avec la topographie particulière de la ville et avec des événements «tragiques» de son histoire récente.

«De ma terrasse, je vois Alger comme mon reflet, complexe, impénétrable, moi éclaté, choc culturel, choc du relief. Alger est belle et nauséabonde, tout à la fois», écrit Samir Toumi, proposant ainsi, dès les premières pages, une identification entre l'homme et son lieu de naissance. Structurant le récit, cette identification s'exprime à travers différentes comparaisons, comme celle qui fait l'auteur entre l'angoisse de «s'effondrer» qui le guette, s'il n'écrira pas, et l'état de vétusté de certaines batisseuses algéroises.

Ce lien puissant à la ville sera également à justifier la narration aux nombreux détours qu'il propose, en écrivant comme il «traverse la ville, laborieusement, en montant et descendant». Quant au «cri», mot ressassé tout au long du récit, il fonde la démarche littéraire et existentielle de l'auteur, qui consiste, résume-t-il, à «chercher» par l'écriture à reproduire le cri poussé à la naissance, métaphore de la volonté de vivre.



Pour lui, cette quête symbolique du «cri» revient également à exprimer une colère contenue qu'il croit lire dans «l'expression des visages» des Algériens et entendre dans une ville bruyante où la «colère est partout». Composé de huit chapitres, «Alger, le cri», est un récit à la trame narrative dépouillée qui oscille, sans logique appa-

rente, entre les promenades quotidiennes de l'auteur, ses pérégrinations entre Alger et Tunis, et des retours sur des lieux d'enfance.

Ces déplacements servent de prétexte pour évoquer des événements tragiques qui se sont produits à Alger, comme l'attentat terroriste ayant ciblé le Palais du Gouvernement en 2007 que l'auteur se remémore en rendant hommage «au silence plein de dignité» des blessés et des passants ce jour-là. Les voyages à Tunis permettent, quant à eux, de développer la rela-

tion d'amour/haine qu'il entretient avec Alger, une ville qu'il veut retrouver si-tôt qu'il l'a quittée pour les vacances. La Tunisie est également au centre de nombreux chapitres, écrits, selon l'auteur, au fur et à mesure des événements qui ont conduit à la chute du président Ben Ali le 14 janvier 2011.

Samir Toumi y évoque, entre l'angoisse de ses amis tunisiens et ses propres craintes, «la colère qui monte au pays du jasmin», en comparaison avec les révoltes d'octobre 1988 à Alger. Ces références au passé révèlent, en outre, une partie des interrogations existentielles de l'auteur, résumées dans la question «Suis-je un homme sans futur (...) condamné à me nourrir du passé? «Avec un style entraînant et poétique, rythmé par une syntaxe nerveuse, Samir Toumi réussit le pari de construire un récit avec très peu d'éléments romanesques, tout en tenant captif le lecteur uniquement par la force de son écriture.

«Alger, le cri» est, par ailleurs, illustré par de nombreuses photos prises par l'auteur dans différents endroits de la capitale et des reproductions de vieilles cartes postales.

**Alger rend hommage au poète syrien Souleimane El-Issa à l'occasion du 40<sup>e</sup> jour de sa mort**

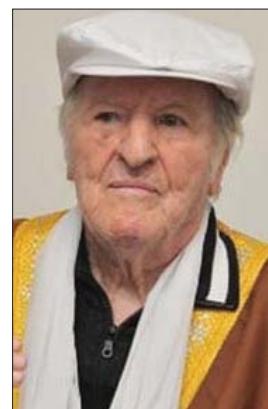
Une rencontre a été organisée mardi à Alger en hommage au poète syrien engagé Souleimane El-Issa, connu pour son soutien à la révolution algérienne à l'occasion du 40<sup>e</sup> jour de sa mort. Organisée au musée d'El-Moudjahid à Riad El-Feth (Alger) par le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), la rencontre s'est déroulée en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, de membres du gouvernement, des intellectuels et des membres de la famille du défunt. Né en 1921 à Nouayriah à Antioche (Syrie), Souleimane El-Issa fut initié à la récitation du Coran et à la poésie par son père Ahmed El-Issa qui lui a notamment inculqué la poésie arabe classique dont celle d'Al-Mutanabi. Très jeune déjà, il a mis ses œuvres au service de cause nationale de son pays alors sous le mandat

français, avant de poursuivre ses études à Lattaquié puis à Damas.

Souleimane El-Issa a enseigné à Dar El-mouallimine à Bagdad et à Alep puis fut désigné inspecteur général de la langue arabe au ministère syrien de l'Education.

Défunt qui est l'un des fondateurs de l'Union des écrivains arabes en 1969, a reçu plusieurs prix littéraires. Souleimane El-Issa est également l'auteur en collaboration avec sa femme, Malaika Abiad, de plusieurs traductions notamment sur l'apport des écrivains algériens d'expression française ainsi que plusieurs contes pour enfants.

Elu en 1990 membre de l'académie de langue arabe à Damas. Il a reçu le prix de la création poétique en 2000. Souleimane El-Issa s'est éteint le 9 août 2013 à l'âge de 92 ans.



## ECHANGES

**Le patrimoine culturel de Constantine hôte de Mostaganem**

Le patrimoine culturel de Constantine s'invite à Mostaganem, à la faveur de la semaine culturelle de la capitale de l'est du pays, ouverte mardi soir à la maison de la culture «Ouled Abderrahmane Kaki».

Le public découvrira, à travers des expositions organisées à cette occasion, des photos mettant en exergue des sites archéologiques et historiques des «gorges de Rhumel», du palais de Hadj Ahmed Bey,

«Bab El Guentra», des ponts «Sidi M'cid» et «Sidi Rached», de hat «Souika» et autres. Lors de cette manifestation, inaugurée sur le rythme de chants folkloriques de la troupe «Assala» de Constantine de danse populaire, le costume traditionnel pour femmes et hommes, des objets d'art et de cuivre qui font la notoriété de Constantine, les tapis et autres gâteaux traditionnels seront à l'honneur. Les organisateurs ont prévu une exposition d'arts plastiques

comportant environ 20 toiles de jeunes peintres. Une conférence sur «le patrimoine musical constantinois : école du malouf modèle», des lectures poétiques avec le poète Chawki Righi, une représentation théâtrale pour enfants «arabet el ablem» (wagon du rêve) de la coopérative «Ech-Chamâa» (la bougie) figurent également au programme de cette semaine culturelle. Des soirées musicales dans le genre «Aissaoua» seront organisées à

cette occasion, animées par le chanteur Ahmed Benkhelaf et Mahdi Bouaroug, malouf avec la troupe «Noudjoum el wissâ» et andalou avec l'artiste Houdi Benhamed.

Une virée touristique, sera organisée au profit de la délégation culturelle de Constantine, aux sites historiques et touristiques que recèle la wilaya de Mostaganem dont le mausolée du saint-patron Sidi Lakhdar Benkhelouf.

## MASCARA

**La couverture en laine de Saïda séduit le public**

L'exposition de la couverture en laine de Saïda, organisée dans le cadre de la semaine culturelle de cette wilaya à Mascara, séduit le public surtout les femmes intéressées par ce genre d'artisanat. Abricotée par la maison de la culture «Abi Ras Ennaciri», cette exposition draine de plus en plus de femmes venues s'informer sur les moyens et méthodes de confection de cette couverture en laine, des matières premières utilisées et des coûts, a indiqué à l'APS Mme Khadra Benziadi, vice-présidente de l'association de la femme au foyer «Hayat» de Saïda, initiatrice de l'exposition et qui accueille en son siège des femmes pour les former.

Mme Kheira Gasmi, formatrice à ladite association a affirmé que la confection de la couverture en laine, très demandée sur le marché notamment par les nouvelles mariées, perd du terrain en raison de la cherté des prix de la matière première, à savoir la laine et la difficulté de son nettoyage et sa préparation. Elle a ajouté que les traditions à Saïda veulent que la mariée porte, dans son trousseau, entre 10 et 12 couvertures en laine d'un cout de 5.000 DA chacune d'où le recours à l'utilisation de la laine artificielle dont le prix est réduit de moitié. Des visiteurs de l'exposition, qui se tient depuis lundi à la faveur de la semaine culturelle de la wilaya de Saïda à Mascara, découvrent la richesse culturelle, historique et la diversité des traditions de cette région des hauts plateaux et son saint-patron Sidi El Hadj Abdelkrim.

Le public a pris également connaissance des vestiges historiques de Saïda remontant à la préhistoire, des ustensiles, de maisons fabriquées d'alfa et d'argile, utilisés dans les zones steppiques au sud de la wilaya.

## MÉDÉA

**Un festival national de théâtre comique du 25 au 30 septembre**

La 8<sup>ème</sup> édition du festival national de théâtre comique sera organisée du 25 au 30 septembre courant dans la ville de Médéa, a-t-on appris mardi auprès du commissariat du festival. Huit pièces théâtrales seront en compétition, à l'occasion de cette édition, dédiée cette année, au dramaturge Abdelkader Alloula, en vue de décrocher la «grappe d'or», la plus haute distinction de ce festival. Outre le programme de compétition officielle, qui sera présenté à la maison de la culture Hassan el-Hassani de Médéa, le commissariat du festival a mis sur pied un programme d'animation «en off» qui aura lieu au Théâtre National Algérien (TNA) et à la maison de la culture de Tipasa, afin d'assurer une plus large couverture de l'événement, a indiqué le commissaire du festival, Miloud Bellheniche, également directeur de la culture à la wilaya de Médéa. Des rencontres traitant du 4<sup>e</sup> art, des œuvres du regretté Abdelkader Alloula et du style comique dans le théâtre algérien, figurent également au programme de cette manifestation culturelle, très attendue par le public médéen. Les organisateurs ont prévu, en outre, des ateliers d'initiation aux techniques scénographiques, d'écriture théâtrale et de critique au profit des amateurs du 4<sup>e</sup> art. L'édition «Abdelkader Alloula» consacrera un hommage posthume à l'auteur de «El-Alleg», «El-Kholba», «Homk Salim», «Legoual», «El-Ajouad» et «El-lithem».

APS

# Quel type de mangeur êtes-vous ?

Nous sommes tous différents. Néanmoins, des études de comportement alimentaire ont permis d'identifier quelques grands types de mangeurs. Ce type d'approche n'est pas à prendre au pied de la lettre, mais il peut être intéressant de l'utiliser pour y retrouver un peu de soi et profiter des conseils nutritionnels correspondants.

Les chercheurs en nutrition ont proposé une typologie des consommateurs de plus de dix-huit ans. L'analyse des aliments consommés pendant sept jours a permis de distinguer six grands profils de consommateurs en fonction de leurs habitudes alimentaires. Ces groupes se distinguent par la diversité nutritionnelle de leur alimentation. Ces différences s'expliquent en grande partie par les variations de consommation de fruits et de légumes.

## Les petites mangeuses diversifiées

Ce groupe constitue 15 % de la population. Il est composé en majorité de femmes (80 %), dont les deux tiers ont plus de quarante-cinq ans. L'alimentation des petites mangeuses diversifiées est relativement équilibrée. Elle est caractérisée par des apports caloriques faibles et une consommation de fruits et de légumes importante. La prévalence de l'obésité est faible dans ce groupe, malgré l'âge moyen.

### Conseils nutritionnels :

Maintenir la diversité alimentaire.

Si les apports caloriques totaux sont inférieurs à 1 500 calories par jour, prévenir le risque de carences en mangeant un peu plus de féculents tels que pâtes, riz, pain et produits céréaliers.

## Les gros mangeurs diversifiés

Ce groupe représente 14 % de la population, dont 35 % vivent en région parisienne. Il est composé en grande majorité d'hommes âgés de vingt-cinq à cinquante-quatre ans. Les gros mangeurs diversifiés ont une alimentation diversifiée et riche en énergie. La consommation de pain, de beurre, de viande, de sauces et de sucre est importante. L'obésité et le surpoids sont fréquents dans ce groupe.

### Conseils nutritionnels :

Conserver la diversité alimentaire, mais limiter la consommation d'aliments très caloriques.

Augmenter la consommation de fruits et de légumes ainsi que l'activité physique.

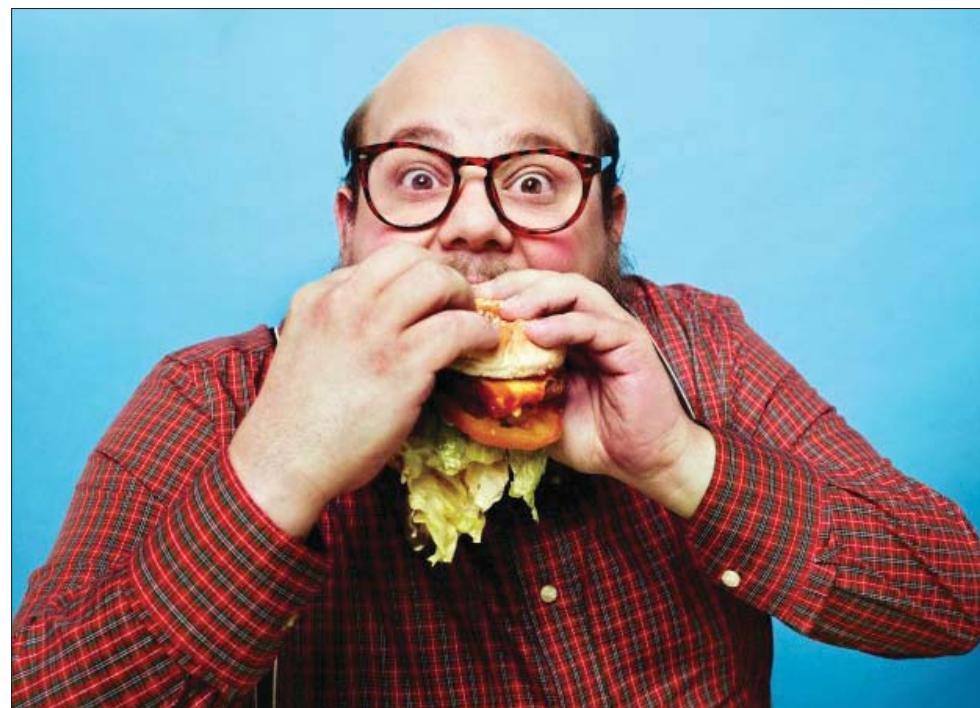
## Les mangeurs standards

Ce groupe représente 27 % de la population, avec une majorité de femmes et deux tiers de plus de quarante-cinq ans. Il est caractérisé par l'absence de préférences alimentaires et par un niveau de consommation de toutes les catégories d'aliments proche de la moyenne. On y trouve beaucoup de retraités et d'employés. Les habitudes alimentaires de ce groupe pourraient être représentatives de l'alimentation traditionnelle française. Le surpoids y est fréquent.

### Conseils nutritionnels :

Maintenir la diversification alimentaire, tout en suivant d'un peu plus près les recommandations pour atteindre l'équilibre alimentaire : un peu plus de fruits et légumes et un peu moins d'aliments caloriques, par exemple.

Augmenter l'activité physique.



## Les jeunes mangeurs

Ce groupe représente 14 % de la population, avec une légère majorité d'hommes et trois quarts de personnes de dix-huit à trente-quatre ans. Beaucoup sont originaires de la région parisienne. Les jeunes mangeurs sont les plus forts consommateurs de biscuits sucrés, de riz, de pâtes, de sodas et de chocolat. La faible fréquence de l'obésité dans ce groupe s'explique par la moyenne d'âge qui est assez basse. Le problème est de savoir vers quel profil de consommateurs ces jeunes mangeurs évolueront avec l'âge.

### Conseils nutritionnels :

Diversifier l'alimentation, manger plus de fruits et de légumes et moins de sucres.

Prévenir le risque d'obésité en rétablissant de bonnes habitudes alimentaires, en luttant contre la sédentarité et en favorisant les activités physiques.

## Les petites mangeuses pressées

Ce groupe représente 18 % de la population ; il est composé en majorité par des femmes (70 %) plutôt jeunes - deux tiers ont moins de cinquante ans. L'apport calorique est faible, comme dans le groupe 1, mais leur diversité alimentaire est limitée. Les petites mangeuses pressées sont les plus fortes consommatrices de viennoiseries, de pizzas et de quiches, mais la fréquence du surpoids et de l'obésité est faible. Ce groupe présente un risque de carence important, les apports en folates, calcium, vitamine C,

magnésium et fibres restant faibles.

### Conseils nutritionnels :

Rétablissement la diversité pour prévenir les carences.

Augmenter l'apport calorique.

Manger beaucoup plus de fruits, de légumes et de féculents.

Manger moins d'aliments sucrés ou gras.

## Les gros mangeurs monotones

Ce groupe représente 12 % de la population générale ; il est composé essentiellement d'hommes, pour la plupart âgés de vingt-cinq à cinquante-quatre ans. Les apports énergétiques sont importants et la diversité alimentaire est très faible. La consommation de boissons alcoolisées est élevée, elle représente 20 % des apports caloriques totaux. Les gros mangeurs monotones consomment beaucoup de fromage, de charcuterie, d'abats, de pommes de terre et de café. Le surpoids et l'obésité sont fréquents dans ce groupe où l'on trouve 44 % d'ouvriers ou d'employés dotés d'un faible niveau de revenus et de peu de connaissances en nutrition.

### Conseils nutritionnels :

Le comportement alimentaire est à reconsiderer face au risque important d'obésité.

Manger de manière plus diversifiée et rétablir des habitudes alimentaires proches des recommandations officielles.

Manger plus de fruits et de légumes et moins de produits gras ou sucrés.

Réduire la consommation de boissons alcoolisées.



## Le régime Weight Watchers



**Principe du régime Weight Watchers**  
**Ce régime est basé sur une alimentation variée et équilibrée, où les aliments sont notés selon leur richesse en calories et en lipides. Les apports caloriques et les dépenses énergétiques sont calculés sous la forme de points positifs et négatifs qui se contrebalancent. Ce régime est encadré par des entretiens individuels et des réunions de groupe.**  
**Intérêt et limites du régime Weight Watchers**  
**Il permet un amaigrissement progressif, durable et sans carences, à condition de maintenir cette alimentation équilibrée sur le long terme. Le suivi et l'encadrement favorisent la motivation.**  
**Les coupe-faim et les diurétiques**  
**Les coupe-faim, des substances dangereuses**  
**Les coupe-faim, des substances excitantes de la famille des amphétamines, ont fait de graves dégâts ; leur commercialisation a été interdite en 1999. Des compléments alimentaires contenant de l'éphédrine (une forme végétale d'amphétamine) ont alors été commercialisés. Ils ont, eux aussi, été interdits à la vente en 2003, à la suite de nombreux problèmes médicaux.**  
**Récemment, la synéphrine (une substance similaire tirée de l'orange amère) a fait son apparition, avec les mêmes conséquences négatives sur la santé.**  
**Les diurétiques favorisent l'élimination de l'eau par les reins. Ils font perdre rapidement deux à trois kilos... d'eau, mais pas de graisse. Leur intérêt est nul et leur utilisation dangereuse. Ils ont pourtant été récemment remis à la mode dans les pays anglo-saxons.**

# Que penser des régimes amaigrissants ?

L'essor du culte de la minceur a considérablement développé le marché des régimes, donnant naissance à une multitude de formules miracles censées nous faire perdre nos kilos superflus.

## Les dangers des régimes pour mincir

Enchaîner des régimes amaigrissants plus ou moins fantaisistes peut mettre la santé en danger. Seul un régime équilibré, personnalisé et bien suivi, peut agir durablement sans risque pour la santé. Toute restriction excessive est à éviter.

## Les risques de carence alimentaire

Il est important de se souvenir qu'un changement des habitudes alimentaires doit conduire à une perte de tissu adipeux, et non pas de muscle ou d'eau, comme y mènent trop de régimes à la mode. Certains prônent la suppression complète de certaines denrées, voire de familles entières d'aliments. Toute alimentation restrictive et mal équilibrée entraîne une perte de poids. Vous en perdez, même si vous décidez de ne plus manger que des pizzas et des glaces. Pourquoi ? Parce que la lassitude s'installe vite et vous amènerait à réduire la quantité ingérée chaque jour. Mais aussi parce qu'une alimentation déséquilibrée perturbe l'utilisation des aliments par le corps. Dans ces conditions, le poids diminue, mais le risque de carences apparaît rapidement et les problèmes de santé ne sont pas loin.

## L'effet «yo-yo»

Il est préférable d'éviter les régimes à la mode. Si ceux-là peuvent avoir des effets spectaculaires, ils ne changeront pas durablement les habitudes alimentaires : la probabilité de reprendre les kilos perdus est élevée avec, éventuellement, une prise de poids supplémentaire à la clef (effet «yo-yo»).

## Les conséquences psychologiques des régimes amincissants

Les régimes peuvent avoir des répercussions psychologiques. Certaines personnes désireuses de perdre du poids adoptent des comportements très restrictifs vis-à-vis de leur alimentation. Leurs sensations telles que plaisir, goût et faim sont écartées au profit de contraintes très strictes, difficiles à respecter sur la durée. Elles s'exposent à des dérapages liés au stress, à l'anxiété, à la distraction, à l'alcool, à la faute desquels elles vont manger plus que si elles n'avaient pas cherché si sévement à manger moins. Elles courrent un risque d'entrainement dans une spirale d'échec où les dérapages seront vécus comme une souffrance supplémentaire.

Régimes : trois erreurs à éviter

- Adopter un régime mal équilibré et mal adapté à ses goûts, ses habitudes et ses contraintes.
- Vouloir maigrir sans être motivé ni soutenu.
- Viser l'impossible sans tenir compte de ses caractéristiques morphologiques.

Le régime protéiné

Principe du régime protéiné

Les menus sont essentiellement constitués de protéines, généralement sous forme de substituts de repas tels que boissons, soupes, poudres ou barres associées à des fruits et légumes, accompagnées d'une cuillerée à soupe d'huile végétale par jour et de compléments de vitamines et de minéraux. Les protéines apportent peu de calories, car leur transformation en énergie par le corps n'est pas très efficace. De plus, elles évitent que les muscles ne soient utilisés comme source d'énergie. Ce régime est suivi pendant huit semaines au maximum.

## Intérêt et limites du régime protéiné

Ce régime, qui doit toujours être accompagné d'un suivi médical, permet une perte de poids d'environ 4 à 7 kilos par mois, généralement sans faire trop souffrir de la faim. Cependant, il ne favorise pas l'acquisition d'habitudes alimentaires durables. D'autre part, il expose à un risque de



## Intérêt et limites des régimes dits de la clinique Mayo

Les kilos perdus sont la conséquence de la fonte des muscles. Ces régimes provoquent de multiples carences, particulièrement en calcium. Ils affaiblissent, sont éprouvants et dangereux pour la santé. L'apport énergétique est largement insuffisant pour assurer les activités de la vie quotidienne. À ouvrir, sans hésitation ! D'ailleurs, la clinique Mayo a formellement démenti être à l'origine de ces régimes et les déconseille.

## Le régime Ananas ou Hollywood

### Principe du régime Ananas

Ce régime consiste à consommer des fruits à volonté pendant une semaine, en particulier des fruits exotiques tels que papaye ou ananas, puis à réintroduire progressivement des légumes, des féculents et de la viande.

### Intérêt et limites du régime Ananas

Si l'ananas et la papaye contiennent des enzymes qui favorisent la digestion des protéines, ils n'ont aucun effet sur le métabolisme des graisses. En plus d'être éccœurant, ce régime provoque des carences - en calcium et en acides gras essentiels entre autres - et des effets indésirables tels que faute, fonte des muscles et troubles digestifs.

## Le régime Scarsdale

### Principe du régime Scarsdale

Les repas suivent des menus préétablis. Ils sont très pauvres en calories (moins de 1 000 calories par jour). Ces menus sont suivis pendant des périodes de deux semaines, entrecoupées de périodes dites « de stabilisation ».

### Intérêt et limites du régime Scarsdale

Le faible apport en calories fait maigrir, mais les insuffisances d'apport en glucides, en calcium et en acides gras essentiels affaiblissent rapidement. Les kilos sont repris très vite.

## Les régimes dissociés (Montignac, Shelton, Antoine)

Il est possible de manger de tout à volonté, mais pas en même temps. On ne consomme pas plusieurs types d'aliments au même repas. Le régime Montignac interdit le mélange entre les glucides et les lipides. Le régime Shelton proscrit certaines associations comme le mélange protéines et glucides. Le régime Antoine répartit la consommation des familles d'aliments selon les jours de la semaine, par exemple poisson le lundi ou légumes le mardi, etc.

### Intérêt et limites des régimes dissociés

L'efficacité de ces régimes est relative, puisqu'elle se traduit par la perte de 1 à 3 kilos sur un mois et ne dure pas. En général, leurs effets sont dus à la lassitude du consommateur qui finit par manger moins. Ils ne sont pas spécialement dangereux pour la santé, mais ne sont pas très agréables à suivre et favorisent certaines habitudes qui accélèrent la reprise de poids : trop de matières grasses, trop de produits sucrés, par exemple.

## Le régime selon les groupes sanguins

### Principe du régime des groupes sanguins

Selon ce régime, la nourriture que l'on absorbe devrait être fonction du groupe sanguin (A, B, AB ou O). Le groupe O, par exemple, serait le plus ancien et remonterait au Paléolithique, lorsque les hommes mangeaient de la viande et des racines. Ainsi, les gens du groupe O devraient plutôt manger de la viande, mais peu de céréales. Le groupe A serait apparu plus tard et correspondrait aux débuts de l'agriculture : les personnes de ce groupe réagiraient plus favorablement aux aliments à base de céréales.

### Intérêt et limites du régime des groupes sanguins

Ce régime n'a, pour l'heure, reçu aucune validation scientifique. Il impose une réduction de la diversité et de la variété alimentaires et entraîne de ce fait des déséquilibres.

# De grâce, une journée pour l'Emir Abdelkader !!

Notre pays célèbre et commémore plusieurs dates à caractère national et international. Les jeunes, les femmes, les moudjahidines, les travailleurs ont droit à une journée pour honorer leurs luttes et leurs acquis.

Par Amar Belkhodja (\*)

Nous allons énumérer les principales dates et signaler l'une des plus graves omissions, à savoir que l'Emir Abdelkader, père fondateur de l'Etat, n'a pas droit à une journée spécifique et officielle qui permette à notre jeunesse d'apprécier concrètement tous les aspects de l'épopée de l'illustre homme.

La Fondation Emir Abdelkader s'attelle à organiser des rencontres de portée nationale ou internationale autour de la vie et l'œuvre d'un homme qui a défendu abîmement sa patrie et son peuple. Ces initiatives sont encourageantes en ce sens qu'elles ne couvrent qu'un maigre espace et semblent s'intéresser à une élite (chercheurs et universitaires). En effet, la majorité de notre jeunesse ne garde aujourd'hui en mémoire que quelques vagues généralités sur un homme aux vertus et au génie exceptionnels. Avant de déplorer le sort qu'on réserve au grand oublié de l'histoire, nous allons énumérer dans l'ordre chronologique les dates que nous célébrons et dont certaines sont loin d'être commémorées avec l'enthousiasme et la verve qu'elles méritent.

Nous commencerons par une date qui nous renvoie au grand sacrifice humain consenti lors du combat de novembre : le 18 février, c'est la journée du martyr proposée par l'Organisation nationale des enfants de chouhada, Onec, lors de son premier congrès constitutif en 1989. Cette date doit être un rappel permanent au souvenir du sang versé et de l'histoire, toute l'histoire, de novembre qu'il faudra relater pour la postérité et aussi et surtout pour combattre les idées néfastes de ceux qui tentent de mépriser et de banaliser l'un des plus grands combats de notre siècle pour la reconquête de la liberté et de la dignité.

La chronologue nous invite à marquer une halte au 8 mars, anniversaire de la fête internationale de la femme et qui permet à la compagnie d'Adam de parler de ses souffrances, de son exclusion, de ses luttes. De tout temps, cette grande partie de l'humanité a subi une marginalisation de la part des hommes et des systèmes. Cependant, il ne faudrait pas que cette date encourage les théories sexistes qui militent pour le maintien du clivage – subjectif – entre les hommes et les femmes. Si l'homme est au départ responsable de cette ségrégation, il doit s'engager à remédier à cette tare qui prie « la plus elle moitié de l'humanité » de ses droits les plus élémentaires.

Dix jours après, c'est le 19 mars, la fête de la Victoire, qui nous renvoie à la signature des accords d'Evian en 1962 et dont la mise en application commence par le cessez-le-feu, première disposition de ces accords. La communauté française expatriée en France continue à commémorer cette date comme une journée de deuil, estimant qu'elle a été trahie par le gouvernement français, comme si la patrie algérienne, confisquée par la force en 1830, devait lui être reconnue comme un bien éternel et insaisissable.

Nous voilà au 1<sup>er</sup> mai, fête internationale du travail. En moins d'un siècle, le monde du travail a conquis des pas gigantesques. Toutefois, la dégradation de la situation économique mondiale le plonge à nouveau dans l'incertitude et le désarroi. Encore une fois, c'est le tiers monde qui subit les conséquences les plus désastreuses. Dans certains pays d'Asie, des enfants sont déjà



en labour dès l'âge de 4 ou 5 ans. D'autres enfants des deux sexes s'adonnent à la prostitution dans plusieurs pays pour vivre et faire vivre leurs familles, c'est là toute la plaie amère et honteuse de l'humanité tout entière.

Chez nous le drame des travailleurs a commencé avec la politique du démantèlement des entreprises que le régime qualifiait de restrukturisation. Tout se termine par l'effondrement de toute une économie. La fête des travailleurs en Algérie ce sont les compressions, les dissolutions des sociétés publiques et les lendemains incertains.

Quelques jours après seulement, nous voilà confrontés avec le souvenir de la tragédie du 8 mai 1945. Nous évoquons dans la sévérité et la dignité l'un des plus grands crimes contre l'humanité commis par la France coloniale. Jusqu'en 1954, les militaires du mouvement nationaliste commémoreraient le 8 mai comme une journée de deuil pour ne pas oublier les 45 000 masacrés de Sétif, Guelma et Kherrata.

Malheureusement, deux livres seulement des auteurs Aïnadj et Mekhaled ont été livrés depuis cette date pour relater l'un des plus grands martyrologes du peuple algérien. Le cinéma est lui aussi absent à l'appel de l'histoire, aucun film, aucun documentaire ne furent consacrés à ces massacres et leur ampleur. L'amnésie autorise et explique les déviations de notre jeunesse qui n'a pas été suffisamment armée pour

éviter d'être emportée par les boursouflures que les laboratoires des conspirations et de l'occulte entretiennent pour briser le socle de l'histoire, des luttes et du sacrifice.

Nous sautons la journée du 19 juin qui ne veut absolument rien dire aujourd'hui pour allumer les phares sur le 5 juillet, fête de l'Indépendance. En 1830, à cette date, les Français s'emparent des clés d'Alger et du trésor que leur concède le dernier dey de l'administration turque, Hussein, régné dans les structures économiques et militaires n'ont pas été capables de léguer aux Algériens un seul canon. Il aura fallu à l'Emir Abdelkader de recourir à la « coopération technique » pour faire fabriquer son armement et pouvoir mener le combat contre les envahisseurs. Tant pis pour les nostalgiques turcophiles, c'est la vérité historique.

Le 20 août, c'est la journée du Moudjahid qui commémore un double anniversaire : le 20 août 1955, nouveau sursaut de la paysannerie dans la région de Skikda sous la conduite de Zighoud Youcef, et le

20 août 1956, tenue du congrès de la Soummam qui constitue une date capitale et décisive dans la poursuite du combat armé contre le colonisateur. Journée du moudjahid, c'est-à-dire celle de tous ces jeunes Algériens qui ont gagné les maquis pour être fidèles au serment de leurs aînés qui ont combattu sous la bannière de l'Emir Abdelkader. Puis, c'est le 17 octobre 1961. Encore une date qui évoque un autre mas-

sacre commis contre notre communauté immigrée à Paris sur ordre du gouvernement de Gaulle qui a trouvé un exécuteur raciste et zélé en la personne de Maurice Papon, un haut fonctionnaire, qui avait déjà servi sous le régime de Vichy, c'est-à-dire contre la résistance française. Nous voilà arrivés au 1<sup>er</sup> Novembre, une date bien connue au peuple algérien parce que ce jour de l'automne de 1954 il a pris les armes derrière son avant-garde pour mener l'ultime combat contre l'injustice instaurée par le colonialisme français depuis 1830.

Ultime combat parce que déjà en 1830, un jeune combattant, Abdelkader a pris la tête d'un long et farouche combat contre les spoliateurs. Vaincu au prix de la mise en place d'une gigantesque machine de destruction massive des biens et des personnes, l'Emir Abdelkader, convaincu de ce qu'il proclamait, averti les Français que, quelle que soit la durée de leur séjour, une génération surgira pour les faire chasser de la patrie de Jugurtha.

Et vient la génération de Novembre dont la bravoure et le sacrifice n'ont pas été suffisamment chantés. Hélas, la commémoration du 1<sup>er</sup> Novembre et du 5 juillet, deux grandes dates dans l'histoire contemporaine de la décolonisation, ne sont pas célébrées avec l'ampleur qu'elles méritent. C'est avec tristesse que nous constatons le phénomène de l'indifférence affichée par la majorité d'entre nous.

Nous terminons l'année par la célébration du 11 décembre 1960 qui a vu les rues de plusieurs de nos cités investies par le peuple, présent à tous les rendez-vous de l'Histoire sans jamais marchander son sacrifice. Les mitrailleuses crépitèrent ce jour-là contre les emblèmes et les enfants. Et encore une fois nous déplorons dans tout cela l'absence d'un grand précurseur : l'Emir Abdelkader. Précurseur de la guérilla qui a inspiré tous les mouvements de libération nationale du XX<sup>e</sup> siècle de par le monde. Précurseur de la construction d'un Etat moderne savamment structuré que nous avons refusé de prendre comme modèle en 1962, séduit par les organisations et les doctrines occidentales (de gauche et de droite).

Précurseur de la nahdha parce qu'il fut l'ardent défenseur du livre et du manuscrit, auteur lui-même de remarquables écrits philosophiques et sur la pensée musulmane. Précurseur de l'exercice du pouvoir politique sans ruse, complot ou autre basse passe qui déshonoreraient ceux qui sont investis d'assumer les destinées de leurs propres adversaires par la conduite d'une diplomatie basée sur les intérêts réciproques.

Adversaire convaincu des confréries qui ont réduit l'Islam en miettes et favorisé la montée de l'obscurantisme. Précurseur des conventions de Genève sur le traitement humain que l'on doit réservé aux détenus. Jamais l'Emir Abdelkader n'avait permis de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique d'un prisonnier.

Précurseur de la tolérance entre les confessions parce qu'il aura donné une grande leçon d'humanisme en assurant la protection des chrétiens à Damas contre un fanatisme qui n'a point de place en Islam. Précurseur de l'unité nationale, sans quoi la résistance n'aura pas duré 15 années ni repris un certain 1<sup>er</sup> novembre 1954.

(L'Emir Abdelkader – Ni sultan ni Imam. Ed. Alpha. Alger – 2007).

## NIGERIA

# L'armée nigériane a abattu 150 éléments du groupe d'insurgés Boko Haram

Un total de 150 éléments du groupe d'insurgés Boko Haram ont été abattus lors d'un raid militaire contre un camp fortifié de ce groupe armé le 12 septembre dans le nord-est du Nigeria, a annoncé mercredi l'armée nigériane.

«C'était un camp fortifié des insurgés avec des armes lourdes dans l'Etat de Borno. L'armée a attaqué le camp le 12 septembre», a déclaré un porte-parole de l'armée, Ibrahim Attahiru. «Environ 150 terroristes de Boko Haram ont été tués, et l'armée a perdu 16 soldats. Neuf soldats sont portés disparus», a précisé le porte-parole.

Cette annonce de l'armée intervient après que des médias locaux eurent fait état d'une embuscade tendue par des éléments de Boko Haram contre un groupe de soldats dans la même zone, qui aurait fait 40 morts et des dizaines de disparus. Les responsables militaires ne



se sont pas exprimés sur cette embuscade présumée de Boko Haram. L'Etat de Borno est un fief de Boko Haram, qui réclame la création d'un Etat dans le nord du Nigeria. Depuis la mi-mai, l'armée mène une vaste offensive dans cette région placée sous état d'urgence, pour tenter de mettre fin à l'insurrection de Boko Haram, active

depuis quatre ans. Les habitants et les hommes politiques locaux, les communiqués de l'armée sont la principale source d'information sur l'offensive en cours contre le groupe d'insurgés. Les violences de Boko Haram et leur répression souvent brutale ont fait plus de 3.600 morts depuis 2009, selon l'ONG Human Rights Watch.

## NIGÉRIA

# 5,8 millions de dollars pour les victimes des violences post-électorales de 2011

Quelque 5,8 millions de dollars seront accordés aux victimes des violences post-électorales de 2011 dans l'Etat de Kano, au nord du Nigéria, selon une source officielle. Ce montant sera accordé aux 120 victimes des violences post-électorales à Kano en 2011, selon les pertes subies, a indiqué Hassan Katchima, du ministère des Terres, du Logement et du Développement urbain, précisant que le comité chargé de la distribution de la compensation

devrait tout d'abord procéder à des vérifications concernant les victimes.

Quelque 120 personnes ont été tuées et des centaines d'autres blessées dans diverses parties du nord du Nigéria après l'élection présidentielle du mois d'avril 2011, rappelle-t-on. L'élection présidentielle de 2011 au Nigeria était qualifiée de libre et juste par les observateurs locaux et internationaux.

## EGYPTE

# Le porte-parole des Frères musulmans arrêté au Caire

La police a arrêté mardi au Caire le porte-parole des Frères musulmans, Gehad el-Haddad, et la justice égyptienne a ordonné le gel des avoirs des principaux dirigeants islamistes du pays, ont indiqué les services de sécurité.

M. Haddad était sous le coup d'un mandat d'arrêt comme de nombreux dirigeants et membres de la confrérie de Mohamed Morsi, président destitué par l'armée début juillet, ont précisé ces sources citées par l'AFP. Un peu plus tôt, la justice égyptienne a ordonné le gel des avoirs des principaux dirigeants islamistes du



pays, notamment ceux des Frères musulmans, la confrérie de Mohamed Morsi. Parmi les personnalités visées par cette sanction réclamée par le Parquet figurent Mohamed Badie, le guide suprême des Frères musulmans, et ses deux adjoints Khairat al-Chater et Rachad al-Bayoumi, actuellement détenus et jugés pour

«incitation au meurtre» de manifestants anti-Morsi. Outre les dirigeants de la confrérie, plusieurs de leurs alliés sont également visés, notamment le leader salafiste Hazem Abou Ismail et le prédicateur Safwat Higazi, également incarcérés. Au total, une quinzaine de figures de la mouvance islamiste sont ainsi privées de leurs

avoirs. Depuis la destitution et l'arrestation le 3 juillet de M. Morsi, les nouvelles autorités installées par l'armée ont lancé une vaste campagne contre son mouvement et ses alliés islamistes, à l'exception notable du parti salafiste al-Nour, qui a été associé à la transition politique. Durant les violences qui ont suivi la destitution de Morsi et au cours de la semaine qui a suivi le 14 août, plus d'un millier de personnes ont péri, en grande majorité des partisans de Morsi.

Dans le même temps, plus de 2 000 membres des Frères musulmans ont été arrêtés.

## UN VÉHICULE UTILITAIRE ATTAQUÉ AU NORD DE L'EGYPTE

# 2 soldats tués

Deux soldats égyptiens ont été tués et trois autres blessés dans une attaque contre leur véhicule dans le gouvernorat de Sharqia au nord de l'Egypte, a rapporté mardi le site gouvernemental Al-Ahram. Des hommes armés non identifiés ont attaqué le véhicule militaire près de la ville d'El-

Saliya el-jadida, tuant deux soldats et en blessant trois autres avant de prendre la fuite, a annoncé Al-Ahram en reprenant une source proche des services de sécurité. Selon la même source les forces de sécurité ratissaient la région à la recherche des assaillants. APS

## MAURITANIE Remaniement ministériel

Le président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz a procédé mardi un remaniement du gouvernement, marqué par l'arrivée de six nouveaux ministres à la tête de départements importants comme les Affaires étrangères, la Justice ou l'Intérieur, selon un décret officiel. Aucune explication n'a été fournie sur ce remaniement effectué par le chef de l'Etat «sur proposition du Premier ministre» Moulaye Ould Mohamed Laghdaf, d'après le décret diffusé mardi soir par la télévision publique TVM et l'Agence mauritanienne d'information AMI.

## LIBYE

## EXPLOSION D'UNE VOITURE PIÉGÉE :

# Un officier de police tué

Un officier de police du département des enquêtes criminelles de Benghazi a été tué mardi dans une attaque à la voiture piégée, a annoncé un membre local des services de sécurité.

Imraja El-Uraibi a été tué mardi après-midi par l'explosion de sa voiture dans le quartier Al Slimani de la ville de Benghazi. Il a été immédiatement envoyé dans une unité de soins intensifs, laquelle est dépassée par les victimes d'une nouvelle vague de violence à Benghazi, selon le membre des forces de sécurité. L'officier a ensuite succombé à ses graves blessures.

Le porte-parole du Comité de sécurité conjoint, Abdullah Zaidi, a déclaré que «l'objectif de cet attentat à la voiture piégée était d'assassiner El-Uraibi.»

## SOMALIE

## Mogadiscio salue le succès de la conférence internationale pour la reconstruction de la Somalie

Le premier ministre somalien Abdi Farah Shirdon a salué mercredi le succès de la conférence internationale intitulée «New Deal pour la Somalie» visant à soutenir les efforts de reconstruction de la Somalie, qui s'est conclue sur des promesses d'aide de près de 1,8 milliard d'euros.

Une délégation du gouvernement somalien a participé lundi à cet événement à Bruxelles à l'initiative de l'Union européenne et coprésidée par le président somalien Hassan Cheikh Mohamoud et la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Catherine Ashton.

«La conférence sur la Somalie qui vient de s'achever à Bruxelles est une nouvelle étape dans la reconstruction du pays dans le cadre d'un plan contrôlé par les Somaliens. Nous avons veillé à impliquer des Somaliens de toutes les catégories socio-professionnelles à ce plan», a indiqué M. Shirdon.

Pas moins de 50 délégations d'Afrique, d'Europe et du Golfe aux côtés de bailleurs de fonds internationaux, ont pris part à ce rendez-vous qui devait «ouvrir un nouveau chapitre» dans l'histoire du pays, après plus de 20 ans de guerre civile, a souligné lundi le président somalien lors de son arrivée à Bruxelles. Un processus de reconstruction d'un Etat central a été entamé en Somalie avec l'élection en septembre 2012 du président Hassan Cheikh Mohamoud et a été renforcé par les revers infligés aux islamistes, qui ont perdu depuis août 2011 l'ensemble de leurs bastions du sud et du centre du pays.

## IRAK

**3 morts dans des attentats à la voiture piégée**

Au moins trois personnes ont été tuées et 36 autres blessées hier dans des attentats à la voiture piégée dans la capitale irakienne et dans le nord du pays, ont indiqué des sources sécuritaires et hospitalières.

Dans le centre de Bagdad, un attentat à la voiture piégée a fait un mort et six blessés près d'une station de police, tandis qu'à Touz Khourmatou, à la lisière du Kurdistan autonome (nord), deux personnes ont été tuées et 30 autres blessées dans l'explosion d'une voiture piégée conduite par un kamikaze.

Quatre soldats ont également été blessés par l'explosion d'un engin piégé à Mossoul, toujours dans le nord du pays. Mardi, au moins 34 personnes ont été tuées en Irak, dont 26 par une vague d'attentats à la voiture piégée à Bagdad.

## AFGHANISTAN

**Un haut responsable de la commission électorale tué par des hommes armés**

Un haut responsable de la commission électorale afghane dans le nord du pays a été tué hier par des hommes armés, ont indiqué les autorités.

Le chef de la Commission électorale indépendante (IEC) pour la province de Kunduz (Nord), Amanullah Aman a été tué par des hommes armés circulant en moto près de chez lui, a affirmé le porte-parole du gouvernement local Enayatullah Khaliq, cité par l'AFP.

«Deux hommes armés ont ouvert le feu en direction de son véhicule. Il a succombé à l'hôpital des suites de ses blessures», a précisé le porte-parole. Ce meurtre d'un haut responsable de la commission électorale intervient à l'approche de la présidentielle en Afghanistan prévue le 5 avril 2014 et qui doit désigner le successeur de Hamid Karzaï qui ne peut briguer un troisième mandat selon la Constitution.

## COLOMBIE

**Jesse Jackson lance un message pour la paix et la libération d'un otage**

Le célèbre activiste pour les droits civiques aux Etats-Unis, Jesse Jackson, a lancé lundi un message de paix en Colombie, appelant la guérilla marxiste des Farc à libérer un ancien militaire américain, détenu en otage depuis le 20 juin.

L'activiste américain s'exprimait devant un parterre de personnalités noires réunies pour le «Sommet mondial des maires et dirigeants africains et d'origine africaine», qui s'est ouvert à Cali (sud-ouest), avant de se poursuivre à Carthagène, l'ancien port pour la traite des esclaves à l'époque coloniale.

Dans son discours, Jesse Jackson a appelé la rébellion à relâcher un Marin américain à la retraite, Kevin Scott Sutuay, capturé alors qu'il effectuait un séjour touristique, selon l'ambassade des Etats-Unis.

Les Farc ont proposé de libérer l'ancien militaire mais ils s'opposent avec les autorités sur les modalités de l'opération.

APS

## USA

**Obama appelle le Congrès américain à agir après la fusillade de Washington**

**Le président américain Barack Obama a appelé mardi le Congrès à ranimer le projet de réforme des lois encadrant les armes à feu, enterré en avril, après la tuerie de la veille qui a fait 13 morts, dont le tireur.**

Au lendemain de ce nouveau massacre, Barack Obama a estimé qu'une «majorité écrasante» d'Américains soutenaient la réforme que ses alliés démocrates avaient échoué à faire voter plus tôt dans l'année, en raison de l'opposition inflexible de la plupart des républiques, ainsi que du lobby des armes.

«Je m'inquiète face à ce qui devient un rituel, que nous subissons tous les trois ou quatre mois, avec ces horribles fusillades», a-t-il dit dans un entretien à la chaîne hispanophone Telemundo.



«Tout le monde dit être horrifié, avec raison. Nous soutenons tous les familles (...) et pourtant nous ne sommes pas prêts à agir de façon élémentaire», a-t-il ajouté. «Au final, c'est au Congrès

d'agir», a lancé le président, après avoir rappelé qu'il avait signé une série de décrets dans la foulée de la tuerie de l'école Sandy Hook de Newtown (Connecticut, nord-est), en décembre 2012.

## PHILIPPINES

**L'armée philippine poursuit ses opérations contre les insurgés du MNLF**

L'armée philippine poursuivait ses opérations hier contre des éléments armés du Front moro de libération nationale (MNLF) dans la grande ville de Zamboanga, rapportent des médias.

Environ 200 insurgés du MNLF sont arrivés le 9 septembre dans ce port de près d'un million d'habitants. Les forces de sécurité ont fait état dans un dernier bilan provisoire, de 86 membres du MNLF abattus, déplorant la perte de 11 militaires et 4 civils.

De nouveaux échanges se sont produits dans la matinée entre soldats et rebelles, selon le porte-parole de l'armée, le lieutenant-colonel Ramon Zagala. Les insurgés,

qui se déplacent de maison en maison dans des zones urbaines, ne seraient plus que 30 à 40.

«Nous poursuivrons nos opérations militaires ciblées jusqu'à ce qu'ils soient neutralisés, soit en étant tués ou capturés, soit parce qu'ils se seront rendus», a expliqué le porte-parole cité par l'AFP.

«Nous voulons leur dire qu'il n'y a pas de déshonneur à se rendre si cela peut épargner des vies», a-t-il ajouté.

Le porte-parole de l'armée a en outre expliqué que l'armée ne pouvait lancer d'assaut massif contre les survivants de l'insurrection car un nombre inconnu de civils n'ont pu fuir à temps et se trouvent dans la zone de contact.

Environ 100.000 personnes, 10% de la population de Zamboanga, ont été déplacées. Le MNLF, mené par Nur Misuari, un ancien professeur d'université, s'estime marginalisé par les négociations en cours entre le gouvernement et les groupes séparatistes.

Ces derniers tentent de créer une région autonome, et non indépendante, dans le sud des Philippines, majoritairement peuplé de musulmans.

Le président Benigno Aquino, élu en 2010, a fait de la signature d'un véritable accord de paix l'un des principaux objectifs de son mandat, qui s'achève en 2016.

L'île méridionale de Mindanao, où se trouve Zamboanga, dispose d'importantes ressources naturelles mais est une des régions les plus déshéritées de ce pays déjà pauvre, en raison de décennies de violences. On estime que plusieurs zones de l'île échappent de fait au contrôle de l'Etat.

La guérilla indépendante, qui a débuté dans les années 70, a fait 150.000 morts et déplacé des centaines de milliers de personnes. Depuis 2003, date d'un cessez-le-feu, la violence meurtrière, à défaut de la pauvreté, a cependant baissé d'intensité.

## ONU

**Coup d'envoi de la 68<sup>e</sup> Assemblée générale**

La 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale (AG) de l'ONU a été lancée mardi à New York avec pour questions prioritaires les situations en Syrie, en Egypte et au Mali notamment, les approches de maintien de la paix et l'aide aux pays en transition ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et l'élaboration du programme de développement post-2015.

Lors du débat général, qui aura lieu du 24 septembre au 4 octobre, 89 chefs d'Etat et 42 chefs de gouvernement sont annoncés, tandis que 61 délégations seront représentées au rang ministériel. Lors d'une conférence, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a réaffirmé la primauté du multilatéralisme et de la coopération internationale face aux situations d'urgence les plus graves aujourd'hui, en particulier le conflit syrien.

Durant le débat général, qui débutera mardi prochain, il demandera aux chefs d'Etat et de gouvernement et ministres des Affaires étrangères d'assumer leurs responsabilités politiques et morales en vue de répondre aux exigences croissantes et légitimes de peuples en quête de liberté et de prospérité. Selon lui, les situations en



Afghanistan, en Egypte, au Mali et en République centrafricaine domineront également les débats, insistant sur de nouvelles approches de maintien de la paix, de diplomatie et d'aide aux pays en transition.

Pour le patron de l'ONU, les questions prioritaires sont également le redoublement des efforts pour réaliser les OMD et l'élaboration du programme de développement post-2015, ainsi que les changements climatiques.

En marge de l'Assemblée, le Quartet pour le Moyen-Orient, formé de l'ONU, des Etats-Unis, de la Russie et de l'Union européenne, se réunira pour la première fois depuis plus d'un an pour soutenir la reprise des négociations is-

raélo-palestiniennes. Pour sa part, le président de la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, M. John William Ashe (Antigua-et-Barbuda), a indiqué que trois événements de haut niveau seront consacrés à la contribution des femmes, des jeunes et de la société civile à la définition du programme de développement pour l'après-2015, aux droits de l'homme et à l'Etat de droit dans ce programme, ainsi qu'à la coopération Sud-Sud et aux technologies de l'information et de la communication au service du développement dans ledit programme. Il a également évoqué la réforme du Conseil de sécurité, et a dit espérer que des avancées sur cette question pourront avoir lieu au cours de son mandat, après le statu quo qui prévaut depuis des années.

Pour rappel, l'Assemblée générale procédera à l'élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité en octobre prochain. Le nouveau président de l'Assemblée a également salué la reprise des pourparlers entre Palestiniens et Israéliens au Moyen-Orient, et il a souligné que la responsabilité la plus grande incombe aux parties au conflit en ce qui concerne l'avancement du processus de paix.

## SYRIE

## 20 morts dans des combats entre Kurdes et hommes armés au nord-est du pays

Vingt personnes ont été tuées dans de violents combats dans un village kurde du nord-est de la Syrie entre des combattants des Comités de protection du peuple kurde (YPG) et des hommes armés, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Les combattants YPG ont pris le contrôle du village d'Alouk, à l'est de la ville de Ras al-Aïn», fronta-



lière de la Turquie après quatre jours de combats avec des membres de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIIL) et du Front al-

Nosra, liés au réseau terroriste d'Al-Qaïda, a précisé l'OSDH dans un communiqué.

Les hommes armés «se

sont infiltrés dans le village en venant de la bande frontalière», a ajouté l'ONG syrienne qui dispose d'un vaste réseau de militants et de sources médicales en Syrie. Les affrontements dans le nord-est de la Syrie entre miliciens kurdes et hommes armés ont commencé en juillet et ont permis aux Kurdes de gagner du terrain dans différentes zones. Par ailleurs, l'OSDH a fait état de quatre raids en l'espace de quinze minutes hier de l'aviation syrienne sur des positions rebelles à Barzeh, au nord de Damas.

Les rebelles sont bien implantés dans cette zone depuis des mois et l'armée tente de les en déloger.

## La Russie, déçue des inspecteurs de l'ONU, appuie la thèse d'une provocation des rebelles en Syrie.

La Russie a affirmé hier avoir reçu de la Syrie des éléments appuyant la thèse d'une provocation des rebelles, s'estimant déçue des inspecteurs de l'ONU qui ont enquêté sur une attaque chimique près de Damas.

«Nous sommes déçus (...) de l'approche qui a été celle du secrétariat de l'ONU et des inspecteurs de l'ONU qui se trouvaient en Syrie et qui ont préparé leur rapport de manière sélective et incomplète, sans prendre en compte des éléments que nous avions à plusieurs reprises signalés», a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov, depuis Damas.

«Sans avoir un tableau complet de ce qui se passe ici, on ne peut considérer les conclusions auxquelles sont parvenues les inspecteurs de l'ONU que comme des conclusions politisées, de parti pris et unilatérales», a estimé M. Riabkov, cité par des agences de presse. Le diplomate russe, ar-

rivé à Damas mardi soir, a souligné que les inspecteurs avaient rédigé leur rapport sur l'attaque du 21 août près de Damas «sans chercher d'éléments sur trois autres cas, ce à quoi les appelaient la partie syrienne, et ce à quoi nous les apelions nous-mêmes». Selon lui, des «éléments» avaient été transmis aux Russes par la Syrie pour appuyer la thèse d'une provocation des rebelles. «Les éléments de preuve correspondants ont été transmis à la partie russe», a-t-il dit.

«Il nous a été dit qu'ils témoignaient du fait que les rebelles sont impliqués dans l'attaque chimique», a-t-il poursuivi.

«Les experts russes se chargent de l'analyse de ces éléments. Nous considérons que cela va permettre de renforcer les témoignages et les preuves de l'implication des rebelles dans le recours à l'arme chimique», a conclu le diplomate.

## Les experts de l'ONU prochainement de retour en Syrie



Les experts onusiens en armes chimiques doivent retourner prochainement en Syrie afin d'enquêter sur diverses accusations à l'encontre du régime et de l'opposition, a annoncé leur responsable hier.

«Oui, nous allons retourner en Syrie. Notre calendrier n'est pas encore établi, donc je ne peux pas dire quand, mais ce sera bientôt», a indiqué le chef des inspecteurs de l'ONU, Aake Sellström. Son équipe, qui s'est rendue dans le pays en août, a conclu dans un rapport le 16 septembre que des armes chimiques avaient été employées à grande échelle dans le conflit syrien. Elle avait trouvé des «preuves flagrantes et convaincantes» que le gaz sarin avait tué des centaines de personnes dans une attaque dans la Ghouta orientale, près de Damas, le 21 août.

«Le rapport qui a été présenté était un rapport partiel», a expliqué M. Sellström, soulignant qu'il y avaient d'autres accusations qui ont été formulées auprès du secrétaire général des Nations unies, qui remontent au mois de mars, contre les deux parties.

«Treize ou 14 accusations» méritent une enquête, a-t-il relevé, précisant que les inspecteurs ne s'intéresseraient pas à la question des auteurs de l'attaque du 21 août. «Ce n'est pas notre mission». L'ordre de mission doit être précisé «d'ici à une semaine», selon l'inspecteur, et un rapport couvrant l'ensemble des accusations pourrait être présenté «éventuellement d'ici la fin octobre».

## La conférence de Genève II fait son chemin, en dépit des divergences entre les grandes puissances

La conférence de Genève II sur la Syrie que la communauté internationale tente d'organiser pour mettre fin au conflit, fait son chemin en dépit des divergences entre les grandes puissances sur une résolution contre Damas au sujet des armes chimiques.

L'idée d'une seconde conférence après la première tenue à Genève en juin 2012 a été relancée après la rencontre samedi dans la ville suisse entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et le secrétaire d'Etat américain, John Kerry.

MM. Kerry et Lavrov ont conclu un accord ambitieux sur le démantèlement de l'arsenal chimique syrien. Un accord qui a ouvert des perspectives pour trouver une solution politique en conflit syrien.

La Ligue arabe avait souligné mardi l'importance de saisir cette occasion pour agir lors de l'Assemblée générale des Nations unies en faveur de la tenue de la conférence de Genève.

«L'accord cadre conclu récemment entre la Russie et les Etats-Unis sur l'élimination des armes chimiques en Syrie a ouvert pour la première fois, une porte pour une nouvelle étape qui sera consacrée au règlement de la crise syrienne par voie pacifique», avait déclaré à l'APS le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Ahmed Benhelli.

Selon M. Benhelli, «la détente qui se dessine doit, par conséquent, être élargie car, à l'avenir, il ne suffit pas de se concentrer sur la question des armes chimiques en mettant les autres aspects de la crise qui revêtent, eux aussi, une extrême importance».

«Il est important d'exploiter ce climat consensuel entre la Russie et les Etats-Unis pour recouvrir un degré d'entente entre les membres permanents du Conseil de sécurité et aller vers la tenue de la conférence de Genève 2, considérée comme le cadre idoine pour le règlement de la crise», avait-il souligné. Il avait également

insisté sur la nécessité de «créer un climat favorable» afin de garantir le succès de la conférence de Genève 2 à travers «un accord sur la cessation effective des violences en vue de permettre tant au gouvernement qu'à l'opposition de se préparer pour la rencontre et de donner l'occasion de faire entrer denrées et médicaments au profit des citoyens syriens».

### Lakhdar Brahimi insiste sur la volonté politique

L'émissaire spécial des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, Lakhdar Brahimi, avait affirmé la veille que la prochaine conférence de Genève II doit impliquer une «volonté politique» chez les parties.

«Le problème n'est pas de commencer la conférence, le problème c'est d'être sûr qu'il y a une volonté réelle et solide chez les parties qui comptent», avait-il souligné.

M. Brahimi avait confirmé, comme cela avait été annoncé samedi à Genève par John Kerry, qu'il aura un entretien le 28 septembre à New York avec le secrétaire d'Etat américain et avec M. Sergueï Lavrov pour essayer de fixer une date pour cette conférence.

«Nous trois allons nous rencontrer pour voir si nous pouvons fixer une date pour l'ouverture de la conférence de Genève», avait dit l'émissaire international. L'émissaire compte beaucoup sur la Russie et les Etats-Unis pour faire avancer une solution politique, estimant que l'attaque avec du gaz sarin le 21 août dans la région de Damas avait entraîné «une prise de conscience de ces deux grands pays que ce problème doit être réglé».

### Moscou contre toute résolution contraignante

Malgré l'accord entre les Etats-Unis et la Russie, les divergences persistent entre les deux grandes puissances, les Américains et leurs alliés européens veulent une résolution contraignante alors les Russes y sont opposés.

Les cinq membres permanents au Conseil de sécurité

de l'ONU n'ont pas réussi à surmonter leurs désaccords. Les puissances occidentales réfléchissent à une résolution de l'ONU sur la Syrie associée au chapitre VII de la Charte, dans l'objectif d'assurer la pleine coopération de Damas. Le vice-ministre russe des Affaires étrangères en visite à Damas, Sergueï Riabkov, a annoncé que son pays n'accepterait aucune résolution de l'ONU adoptée sous le chapitre VII de la Charte de l'ONU, ouvrant la voie, dans certains cas, à une action militaire.

Pour Washington, les menaces d'usage de la force visent à garantir le respect de Damas à l'accord conclu. La Russie qui s'estime déçue des inspecteurs de l'ONU qui ont enquêté sur une attaque chimique près de Damas, a affirmé hier avoir reçu de la Syrie des éléments appuyant la thèse d'une provocation des rebelles.

«Nous sommes déçus (...) de l'approche qui a été celle du secrétariat de l'ONU et des inspecteurs de l'ONU qui se trouvaient en Syrie et qui ont préparé leur rapport de manière sélective et incomplète, sans prendre en compte des éléments que nous avions à plusieurs reprises signalés», a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov. Selon lui, des «éléments» avaient été transmis aux Russes par la Syrie pour appuyer la thèse d'une provocation des rebelles. «Les éléments de preuve correspondants ont été transmis à la partie russe», a-t-il dit. Le gouvernement syrien a également accusé les rebelles de posséder des missiles et du gaz sarin.

Alors que les violences se poursuivent sur le terrain, la situation humanitaire ne fait qu'empirer de jour en jour. Selon Valérie Amos, coordinatrice des opérations humanitaires de l'ONU, près de sept millions de personnes touchées par le conflit ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Elle a souligné que les Nations unies avaient besoin, pour la seule année 2013, de «4,4 milliards de dollars pour la Syrie et les pays voisins».

APS

## Programme du jeudi 19 Septembre 2013

**TF1**

06h45 Magazine jeunesse TFou  
08h25 Météo  
08h30 Magazine de télé-achat Téléshopping  
09h25 Météo  
09h30 Série dramatique Au nom de la vérité  
09h35 Série dramatique Au nom de la vérité  
10h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
10h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h20 Série réaliste Petits secrets entre voisins  
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
12h00 Jeu Les douze coups de midi  
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour  
13h00 Journal  
13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre  
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour  
14h55 Téléfilm dramatique L'ombre du harcèlement  
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel  
17h25 Jeu Bienvenue chez nous  
18h20 Jeu Une famille en or  
19h05 Jeu Le juste prix  
19h55 Météo  
20h00 Journal  
20h35 Magazine de services 1001 questions santé  
20h38 Météo  
20h40 Série humoristique Nos chers voisins  
20h45 Série humoristique Pep's  
20h50 Série policière Profilage?? Inédit  
21h45 Série policière Profilage??  
22h50 Série policière Profilage??  
23h55 Série policière New York, section criminelle??

**2**

08h00 Journal  
08h10 Magazine de services Télématin (suite)  
09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère  
09h10 Des jours et des vies  
09h35 Amour, gloire et beauté  
10h00 C'est au programme  
10h55 Météo outremer  
11h00 Jeu Motus  
11h30 Jeu Les Z'amours  
12h00 Tout le monde veut prendre sa place  
12h55 Météo 2  
13h00 Journal  
13h48 Météo 2  
13h50 Consomag  
14h00 Toute une histoire  
15h40 Comment ça va bien!  
16h50 Multisports Côté Match  
16h55 Le jour où tout a basculé  
17h25 Dans la peau d'un chef  
18h15 Talk show jusqu'ici tout va bien  
19h15 Météo 2  
19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles  
19h45 Série humoristique Y'a pas d'âge  
20h00 Journal  
20h40 Météo 2  
20h45 Envoyé spécial  
22h15 Complément d'enquête  
23h20 Variétés Concert unique

**3**

07h58 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h00 Dessin animé Les Dalton  
08h08 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h11 Dessin animé Les Dalton  
08h15 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h18 Dessin animé Les Dalton  
08h21 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h27 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h28 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h34 Dessin animé Oggie et les cafards  
08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)  
09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)  
10h35 Edition de l'autre-mer

10h45 Magazine du consommateur Consomag  
10h50 Magazine régional Midi en France  
11h55 Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte  
13h45 Loterie Keno  
13h55 Série policière Un cas pour deux  
14h55 Débat Questions au gouvernement  
16h50 Jeu Des chiffres et des lettres  
16h50 Jeu Harry  
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour  
17h30 Jeu Slam  
18h10 Jeu Questions pour un champion  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h18 19/20 : Edition locale  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58 Météo  
20h00 Magazine sportif Tout le sport  
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie  
20h45 Comédie dramatique Tanguy??  
22h35 Météo  
22h38 Magazine culturel Parlons passion  
22h40 Grand Soir 3  
23h35 Découvertes Les gens du fleuve??

**CANAL+**

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info  
08h05 Divertissement Zapping  
08h13 La météo  
08h15 Série d'animation Les Simpson  
08h40 Comédie Beur sur la ville??  
10h15 Court métrage 13. Deutsche Hirschfilmermeisterschaft  
10h20 Magazine du multimédia L'oeil de Links  
10h45 Comédie dramatique Au galop??  
10h45 Comédie dramatique Au galop??  
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition  
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie  
14h00 Téléfilm dramatique Mon fils a disparu  
15h30 Court métrage Tu fais quoi comme boulot??  
15h40 Magazine d'actualité Le tube  
16h15 Comédie dramatique Camille redouble??  
18h10 Divertissement Le Before du grand journal  
18h45 Le JT  
19h05 Talk show Le grand journal  
20h00 Talk show Le grand journal, la suite  
20h25 Divertissement Le petit journal  
20h55 Série dramatique House of Cards??  
21h40 Série dramatique House of Cards??  
22h35 Série humoristique Weeds??  
23h00 Série humoristique Weeds??  
23h25 Mon oncle Charlie  
23h45 Mon oncle Charlie

**M**

07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire  
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto  
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas  
08h40 Série d'animation Martine  
09h00 Météo  
09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique  
10h10 Météo  
10h15 Leçons sur le mariage  
10h50 Série sentimentale 90210  
11h45 Desperate Housewives??  
12h40 Météo  
12h45 Le 12.45  
13h05 Scènes de ménages  
13h40 Météo  
13h45 Téléfilm de suspense Le fiancé aux deux visages  
15h30 Série hospitalière Mercy Hospital  
16h20 Jeu Un dîner presque parfait  
17h35 La meilleure boulangerie de France  
18h40 100 % mag  
19h40 Météo  
19h45 Le 19.45  
20h05 Scènes de ménages  
20h50 Série policière Bones?? Inédit  
21h40 Série policière Bones??  
22h30 Série policière Bones??  
23h20 Série policière Bones??

## La sélection

**TF1****20h50**

## Profilage

**Résumé**

L'équipe de Skela et Chloé est mobilisée après la disparition de deux enfants, Quentin, 8 ans, et Manon, 18 mois. Le frère et la soeur étaient dans la chambre d'hôtel de leurs parents, Claire et Bastien Laffont, en vacances à Paris. Ces derniers ont laissé leurs enfants pour déjeuner en tête à tête. Les autorités mettent en place l'alerte enlevement rapidement, après avoir découvert des somnifères pour enfants dans la chambre d'un autre client de l'hôtel enregistré sous une fausse identité. Celui-ci a quitté les lieux. Les enquêteurs s'interrogent sur la possibilité d'un enlèvement pour le compte d'un réseau pédophile. Chloé s'intéresse à l'emploi du temps des Laffont...

**2****20h45**

## Envoyé spécial

**Résumé**

Au sommaire :  
Textile : mode toxique ?  
70% des vêtements sont fabriqués en Asie. Une équipe d'*"Envoyé spécial"* a enquêté sur les produits chimiques utilisés pour les confectionner : teintures, fixateurs, imperméabilisants. Certaines usines asiatiques utilisent des substances dangereuses pour la santé. Des vêtements de marques célèbres, vendus en France, ont été analysés. Plus de la moitié des échantillons contiennent des perturbateurs endocriniens. Les normes Reach, qui déterminent les substances à proscrire de l'industrie textile, sont-elles appliquées ? Les marques s'y engagent, mais les fournisseurs ne les respectent pas toujours.

**3****20h45**

## Tanguy

**Résumé**

A 28 ans passé, Tanguy n'a toujours pas quitté le giron familial. Brillant professeur, sorti tout droit de Normale Sup, une maîtrise de japonais et une thèse de chinois en poche, l'olibrius mène également une brillante activité de conseiller auprès d'un ministère. Son génie n'a d'égal que l'amour immoderé qu'il porte à Paul et Edith, ses parents. Sa fiancée insiste en vain pour qu'ils se marient, mais Tanguy ne tient décidément pas à changer de mode de vie. Le jeune homme va jusqu'à refuser une nomination à Pékin, au grand dam des siens qui, à bout de nerfs, décident de lui mener la vie dure pour qu'il parte. En effet, Edith et Paul ne supportent plus ce grand enfant, qui a décidé de ne jamais les lâcher...

**CANAL+****21h00**

## House of Cards

**Résumé**

Russo retourne à Philadelphie, sa ville natale, et fait amende honorable auprès des ouvriers des chantiers navals qui ont perdu leur emploi afin de reconquérir leur soutien. Le politicien tente de proposer aux travailleurs mécontents une solution d'avenir. Pendant ce temps, Francis inaugure la bibliothèque de l'école militaire de Charleston dans laquelle il a étudié, et qui porte désormais son nom. Il y retrouve d'anciens amis et se remémore avec eux de vieux souvenirs autour de plusieurs bouteilles. Claire, qui a suivi Francis mais est restée seule à l'hôtel, refuse de suivre Remy Danton dans sa suite de luxe...

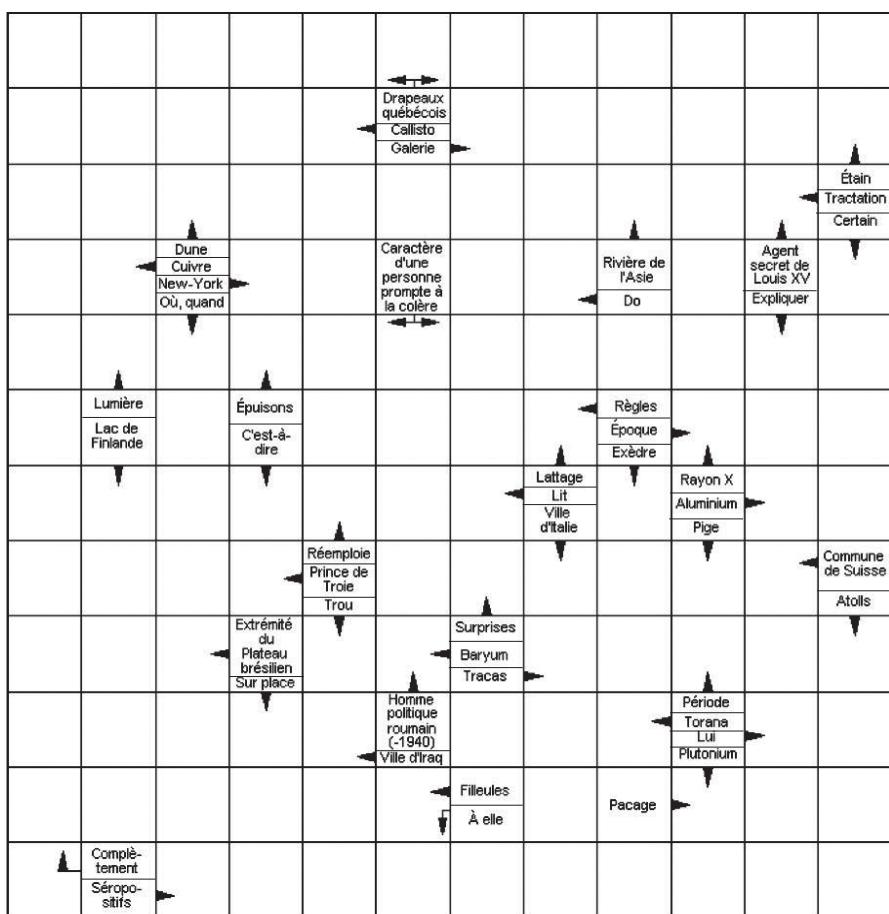
**1****20h50**

## Bones

**Résumé**

Dans une maison abandonnée, la police retrouve le corps démembré d'une joueuse de roller derby. La jeune femme a été sauvagement assassinée. Sweets interroge l'ex-époux de cette dernière, le docteur Bradley Perkins. Angela, elle, infiltré l'équipe de la victime, dans l'espoir d'en savoir plus sur les innombrables blessures retrouvées sur le corps. La jeune femme découvre un univers violent et impitoyable. Wendell Bray fête son anniversaire sans conviction, déçu d'avoir atteint ses 29 ans sans avoir accompli ce qu'il aurait souhaité. De son côté, Booth multiplie les allers-retours à l'hôpital. Son entourage, inquiet, se pose des questions...

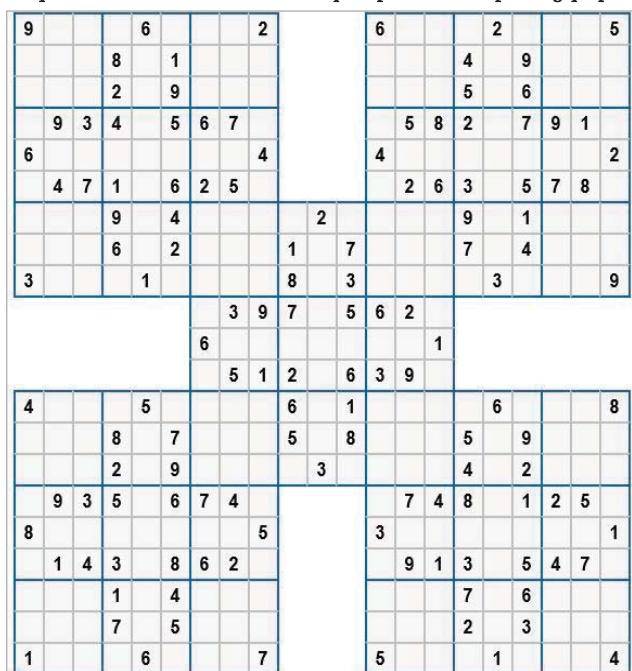
## Mots fléchés n°380



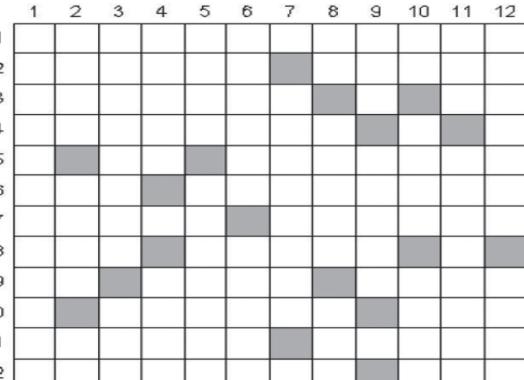
## Samouraï-sudoku n°380

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°380



## Horizontalement:

- Etranglement du gland de la verge par le prépuce
- Charrière - Airelle canneberge
- Ville de la République tchèque - Infinitif
- Eléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
- Dysprosium - Filet de pêche
- A fait du tort à qqn - Chanceuse
- Nom de deux pharaons de la XIX<sup>e</sup> dynastie - Chute de la paupière supérieure
- Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
- Négation - Civière - Panorama
- Travailler dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
- Engendre qqch - Appuyer
- Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

## Verticalement:

- Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
- Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
- Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national al populaire
- Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
- Intercède auprès de Dieu - Prêtre
- Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
- Poète tragique grec
- Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
- Enlève - Grand, gros
- Qui est à lui - Oie mâle - Né
- Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
- Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse

## Proverbes

L'orphelin est content d'avoir reçu un petit morceau d'intestin.

## Proverbe algérien

Il ne connaît pas la marche de la poule et veut imiter celle de la perdrix.

## Proverbe berbère

Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.

## proverbe arabe

Jamais deux sans trois

## Proverbe français

C'est arrivé un 18<sup>e</sup> septembre

1356 : bataille de Poitiers (Guerre de Cent ans).

1668 : abdication du roi de Pologne Jean II Casimir Vasa.

1899 : Émile Loubet grâcie Alfred Dreyfus.

1931 : début de la conquête de la Mandchourie par le Japon.

1983 : indépendance de Saint-Christophe-et-Niévès.

2002 : début de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire.

## Célébrations

- International Talk Like a Pirate Day (ITLAPD), en français Journée internationale du parler pirate, fête parodique émergeante, d'origine américaine, où tout le monde est invité à parler comme les pirates du XVII<sup>e</sup> siècle.

- Semaine européenne de la mobilité.

- Saint-Christophe-et-Niévès (Saint-Kitts-and-Nevis) : Fête nationale.

## AFROBASKET 2013

# L'Algérie renoue avec la compétition après 10 ans d'absence

La sélection algérienne de basket-ball (dames) renoue avec le championnat d'Afrique des nations (Afrobasket 2013), prévu à Maputo (Mozambique) du 20 au 29 septembre, avec l'objectif de faire bonne figure dans une compétition continentale à laquelle elle s'est absente durant 10 années.

Pour sa 7<sup>e</sup> participation à l'Afrobasket, le cinq algérien évoluera dans le groupe (A), aux côtés du Mozambique (pays hôte), du Sénégal, sacré du titre africain à 10 reprises, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte, et du Zimbabwe. L'Algérie a déjà participé à six éditions de l'Afrobasket dames : 1968 au Caire (RAU), 1974 à Tunis (Tunisie), 1977 à Dakar (Sénégal), 1981 à Dakar (Sénégal), 1990 à Tunis (Tunisie) et 2003 à Maputo - Nampula (Mozambique).

Après quatre absences consécutives à l'Afrobasket (2005, 2007, 2009 et 2011), l'Algérie avait décroché son ticket pour la 23<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de basket-ball (dames) Sofiane Boulaya

pionnat d'Afrique des nations dames, à l'issue d'une double confrontation face à la sélection tunisienne disputée début juillet à Hammam-Sousse (Tunisie). Les Algériennes avaient perdu la première rencontre (42-53), avant de se reprendre lors du 2e match en battant les Tunisiennes (72-58).

Pour préparer le rendez-vous continental, l'équipe nationale a effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger, dont le dernier a été organisé du 1 au 9 septembre en Serbie, sous la houlette de l'entraîneur national adjoint, Sofiane Boulaya qui a pris le relais après le départ de l'entraîneur principal, le Français Don Pierre Bressant pour des problèmes financiers.

Concernant l'effectif, le coach national a retenu une liste de 12 basketteuses, avec un amalgame de joueuses expérimentées et d'autres un peu moins. Selon Sofiane Boulaya, «de plus important est de per-

mettre au groupe, constitué également de plusieurs joueuses qui prennent part pour la première fois à l'Afrobasket (dames), de découvrir l'ambiance des grands rendez-vous continentaux et d'acquérir de l'expérience».

«Nous allons faire le déplacement à Maputo pour donner une bonne image du basket-ball féminin algérien. Notre objectif est de jouer notre chance à fond et gérer la compétition match par match. Si on arrive à passer le premier tour, se sera une bonne chose pour nous», a-t-il expliqué. Pour le directeur des équipes nationales, Ali Filali, l'Afrobasket 2013 «va nous permettre de situer le niveau de la sélection algérienne, dont son effectif a été rajouté, sur le plan continental». Les basketteuses algériennes commenceront leur campagne africaine face aux Ivoirianes le 20 Septembre

## L'ENTRAÎNEUR DE LA SÉLECTION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL (DAMES) SOFIANE BOULAYA «Objectif : faire bonne figure et acquérir de l'expérience»

L'entraîneur de la sélection algérienne de basket-ball (dames) Sofiane Boulaya, a estimé que le cinq féminin algérien prendra part à l'Afrobasket 2013 du 20 au 29 septembre à Maputo, avec l'objectif de «faire bonne figure et acquérir de l'expérience». Selon Boulaya, «le plus important est de permettre au groupe, constitué de plusieurs joueuses prenant part pour la première fois à l'Afrobasket (dames), de découvrir l'ambiance des grands rendez-vous continentaux et d'acquérir de l'expérience».

«Nous allons à Maputo pour donner une bonne image du basket-ball féminin algérien. Nous jouerons nos chances à fond et tacherons de gérer la compétition match par match. Si nous arrivons à passer le premier tour, se sera une bonne chose pour nous», a-t-il expliqué. Pour le directeur des équipes nationales, Ali Filali, l'Afrobasket 2013 «va nous permettre de situer le niveau de la sélection algérienne, dont l'effectif a été rajouté, sur le plan continental». Afin de préparer le rendez-vous de Maputo, l'équipe nationale qui renoue avec le championnat d'Afrique des nations, après 10 années d'absence, a effectué une série de stages en Algérie et à l'étranger.

Sous la houlette de l'entraîneur national, Sofiane Boulaya qui a pris le relais après le départ de l'entraîneur principal, le Français Don Pierre Bressant, la sélection nationale avait effectué un stage de préparation du 1 au 9 septembre à Versaj en Serbie où elle a disputé quatre rencontres amicales face à des clubs serbes et roumains du haut de tableau.

Concernant l'effectif, le coach national a retenu une liste de 12 basketteuses, composée d'éléments joueuses expérimentées à l'image de la sociétaire de GS Pétroliers, Rachida Belaïdi, et d'autres jeunes, comme Lygia Refes (HT Annaba), âgée de moins de 18 ans. Pour les basketteuses évoluant en France, une seule, Ouahiba Aissani, a pu rejoindre l'équipe nationale. Les autres n'ont pas été libérées par leurs clubs», selon le directeur des équipes nationales, Ali Filali. Les basketteuses algériennes avaient décroché la qualification au championnat d'Afrique des nations dames, à l'issue d'une double confrontation face à la sélection tunisienne disputée début juillet à Hammam-Sousse (Tunisie).

Les Algériennes avaient perdu la première rencontre (42-53), avant de se reprendre lors du 2e match en battant les Tunisiennes (72-58). Lors de l'Afrobasket 2013 (dames), l'Algérie évoluera dans le groupe A en compagnie du Mozambique (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Zimbabwe.

Les basketteuses algériennes commencent leur campagne africaine face aux Ivoirianes le 20 Septembre avant d'affronter le Zimbabwe le 21 Septembre, et de se frotter successivement au Mozambique, le 22 Septembre, au Sénégal, le 24 Septembre et à l'Egypte, le 25 Septembre. L'Afrobasket 2013 verra la participation de 12 sélections avec comme objectif d'arracher les deux tickets qualificatifs au Mondial-2014 prévu en Turquie (25 septembre-5 octobre 2014).

Lors de la dernière édition de l'Afrobasket 2013 (dames), disputée à Bamako (Mali) en 2011, l'Angola avait décroché le titre africain en battant en finale le Sénégal (62-54).

Liste des joueuses retenues pour l'Afrobasket-2013 dames :

Rachida Belaïdi, Nadia Iswi, Nesrine Taibi, Ikbel Chennaf, Amina Boukerma et Chahinez Boushaki (GS Pétroliers), Saidane Sofia (HBM), Lygia Refes (HT Annaba), Nesrine Meribout (HS Annaba), Meriam Medhoui et Samia Boudjrima (OCA), Ouahiba Aissani (Wasquehal-France)

## 2 billets en jeu pour une qualification au Mondial turc

La 23<sup>e</sup> édition du championnat d'Afrique des nations de basket-ball (dames), Afrobasket 2013 prévu du 20 au 29 septembre à Maputo (Mozambique) verra la participation de 12 sélections avec en point de mire la qualification au Mondial 2014 prévu en Turquie (25 septembre-5 octobre 2014). La fédération internationale de basket-ball (FIBA) a en effet accordé au continent africain deux billets qualificatifs pour le Mondial turc. Les 12 équipes qualifiées pour l'Afrobasket 2013 (dames), ont été réparties en deux groupes

(A et B). Le groupe A est composé du Mozambique (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de l'Egypte et du Zimbabwe. Le groupe B est constitué de l'Angola, du Mali, du Cameroun, du Kenya, du Cap Vert et du Nigeria. Le premier tour de l'Afrobasket est prévu du 20 au 25 septembre. Lors de la dernière édition de l'Afrobasket, disputée à Bamako (Mali) en 2011, l'Angola et le Sénégal avaient décroché les deux billets qualificatifs aux Jeux olympiques de Londres 2012.

## Solution Samurai-sudoku N°379

7	5	3	6	4	9	1	2	8
9	1	2	3	5	8	7	6	4
8	4	6	7	2	1	9	5	3
1	7	8	4	6	3	2	9	5
2	9	4	5	8	7	3	1	6
6	3	5	1	9	2	8	4	7
3	6	9	8	1	5	4	7	2
5	2	7	9	3	4	6	8	1
4	8	1	2	7	6	5	3	9

9	2	3	4	1	7	5	6	8
8	1	6	5	9	3	7	2	4
7	5	4	6	8	2	9	1	3
9	2	5	7	1	4	3	6	8
3	6	8	2	5	9	1	4	7
7	1	4	6	8	3	2	9	5
2	8	6	1	4	5	7	3	9
5	3	7	9	2	6	4	8	1
4	9	1	3	7	8	6	5	2
6	7	3	8	9	1	5	2	4
8	5	2	4	6	7	9	1	3
1	4	9	6	3	2	8	7	6

## Solution Mots Croisés N°379

SAINTLAURENT  
CISEAUX■BRAI  
LEONINES■ETE  
E■DELERUE■AR  
ROY■LEAN■ETC  
ERNEE■IN■NOE  
NIAT■U■AVRIL  
CYMAISE■AIRE  
HAI■BANC■CET  
Y■QUE■LOCHS■  
MOURRAIT■I■A  
EZE■ETAYERAS

## Solution Mots Fléchés N°379

PUTREFACTION  
REVERIE■ASIE  
ALAVA■RARES■  
TE■EIDERS■EU  
I■ALLONGERAS  
CRUEL■TES■UN  
INGRES■N■O■E  
E■M■RENTABLE  
NIEE■PI■ISO■  
NONCHALANCES  
ENTRER■YEUSE  
S■EUPEN■ERSE

## Programme des matches du premier tour

Programme des matches comptant pour le premier tour du championnat d'Afrique des nations de basketball dames, Afrobasket 2013, prévu du 20 au 29 septembre à Maputo en Mozambique.

**1<sup>ère</sup>Journée : 20 Septembre 2013 :**

Groupe A: Mozambique - Zimbabwe  
Sénégal - Egypte  
Côte d'Ivoire - Algérie

Groupe B: Angola -Nigeria  
Mali - Cap Vert  
Cameroun -Kenya

**2<sup>ème</sup>Journée : 21 Septembre 2013 :**

Groupe A: Egypte - Mozambique  
Zimbabwe -Algérie  
Sénégal - Côte d'ivoire  
Groupe B: Cap Vert - Angola  
Nigeria - Kenya  
Mali - Cameroun

**3<sup>ème</sup>Journée : 22 Septembre 2013 :**

Groupe A: Mozambique -Algérie  
Egypte -Côte d'ivoire  
Zimbabwe -Sénégal  
Groupe B: Angola - Kenya  
Cape Vert - Cameroun  
Nigeria -Mali

**23 Septembre 2013 : REPOS**

**4<sup>ème</sup>Journée: 24 Septembre 2013**

Groupe A: Côte d'ivoire - Mozambique  
Algérie - Sénégal  
Egypte - Zimbabwe  
Groupe B: Cameroun - Angola  
Kenya -Mali  
Cap Vert -Nigeria

**5<sup>ème</sup>Journée: 25 Septembre 2013 :**

Groupe A: Mozambique - Sénégal  
Côte d'Ivoire - Zimbabwe  
Algérie - Egypte  
-Groupe B: Angola -Mali  
Cameroun -Nigeria  
Kenya -Cap Vert.

## Composition des groupes

Composition des groupes du championnat d'Afrique des nations de basket-ball (Dames), Afrobasket 2013, prévu du 20 au 29 septembre à Maputo (Mozambique) :

**-GROUPE A :** Mozambique (pays hôte), Sénégal, Côte d'Ivoire, Egypte, Zimbabwe et Algérie.

**-GROUPE B :** Angola, Mali, Cameroun, Kenya, Cap Vert, Nigeria.

## LOI SUR LE SPORT

**Tahmi : «Les textes d'application dérouleront de larges consultations»**

Les textes d'application de la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, découlent de «larges consultations» avec les parties concernées, a affirmé hier à Alger le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi. «Le plus grand champ possible sera ouvert à la concertation avec les différents acteurs du mouvement sportif national, notamment le Comité olympique, les Fédérations, les Ligues, les clubs, les experts ainsi que la presse sportive nationale pour l'enrichissement des textes», a déclaré Tahmi lors de l'installation commission chargée de l'élaboration des textes d'application de la loi sur le sport.

La nouvelle loi relative à l'organisa-



nisation et au développement des activités physiques et sportives a été publiée sur le *Journal officiel* n°39 du 31 juillet 2013. «Cette nouvelle loi avec plus de 250 articles cernant sept axes

principaux, représente la cadre qui organise nos actions pour le développement du sport en Algérie à travers plus de 75 textes d'application et 63 décrets», a précisé le ministre. Ces grands axes sont : la définition des activités physiques et sportives, les infrastructures d'organisation des manifestations sportives, la formation, la lutte contre le dopage, l'assistance et le contrôle, la lutte contre la violence dans les enceintes sportives ainsi que les dispositions pénales.

La commission chargée de l'élaboration des textes d'application de la loi 13-05, présidée par Sid-Ali Gueddoura (Charge d'étude et de synthèse au MJS) est composée de neuf autres membres.

## ATHLÉTISME

**La Bulgare Naimova suspendue à vie pour dopage**

La sprinteuse bulgare Tezdzhan Naimova a été suspendue à vie pour dopage et devra rendre sa médaille d'or de championne d'Europe en salle sur 60 m, acquise en mars à Göteborg (Suède), a annoncé mardi la Fédération bulgare d'athlétisme. Naimova, 26 ans, a été contrôlée positive en mars à la drostanolone, un stéroïde anabolisant interdit, lors de l'Euro de Göteborg.

En 2006, Naimova avait été sacrée championne du monde juniors du 100 m et du 200 m à Pékin.

**Ezekiel Kemboi se retirera après les JO-2016**

Le Kényan Ezekiel Kemboi, double champion olympique du 3000 m steeple, a annoncé mardi son intention de prendre sa retraite sportive après les jeux Olympiques de Rio en 2016 où il compte remporter une troisième médaille d'or. Kemboi a également remporté à trois reprises le titre de champion du monde du 3000 m steeple, le dernier en date à Moscou en août.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BÉJAÏA  
DAÏRA D'EL-KSEUR  
COMMUNE D'EL-KSEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2013**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El-Kseur, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour le projet suivant : **Aménagement urbain (Aménagement et revêtement voirie cité ex-DAS OUARIRO sur 1200 ml)**

Les entreprises intéressées par cet avis doivent se présenter au bureau des marchés publics de la commune d'El-Kseur tous les jours ouvrables, sauf le vendredi et samedi pour retirer le cahier des charges contre un paiement de **5 000,00 DA**.

Une durée **21 jours** est fixée pour le dépôt des offres à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**A/ OFFRE TECHNIQUE :**

- L'offre technique proprement dite, signée par le soumissionnaire avec la mention : «Lu et accepté» et portant son paraphe sur chaque page - Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie I et plus - Registre du commerce - Statut de l'entreprise - Casier judiciaire - Pièces fiscales (extrait de rôle apuré - carte fiscale) - Pièces parafiscales (mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH) - G2o - Liste des moyens humains (état du personnel visé par la CNAS) - Liste des moyens matériels mobilisables avec cartes grises légalisées - Attestations de bonne exécution - Planning de réalisation des travaux - Reçu de dépôt des comptes sociaux auprès de la CNRC - Déclaration de probité - Déclaration à

probité - Engagement de fournir un certificat d'origine et de conformité des matériaux utilisés (CES)- Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2010-2011 et 2012) visés par l'administration fiscale.

**B/ OFFRE FINANCIÈRE :**

- Le cahier des prescriptions spéciales signé par le soumissionnaire avec la mention : «Lu et accepté» et portant son paraphe sur chaque page - Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires - Devis quantitatif et estimatif.

Les offres techniques et financières doivent parvenir dans les **vingt-et-un (21) jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux sous doubles enveloppes distinctes, une comprenant l'offre technique et l'autre l'offre financière, l'ensemble déposés dans une troisième enveloppe cachetée anonyme portant la mention **«Appel d'offres national restreint n° 03/2013, intitulé de l'opération, soumission à ne pas ouvrir»**. Les offres doivent être adressées à monsieur le président de l'APC d'El-Kseur au plus tard à **midi (12h00)** du dernier jour de la date limite.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à **quatorze heures (14h00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE BÉJAÏA  
DAÏRA D'EL-KSEUR  
COMMUNE D'EL-KSEUR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2013**

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'El-Kseur, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la **réalisation d'un groupe scolaire type C+01 logement d'astreinte à El-Kseur**.

Les entreprises intéressées par cet avis doivent se présenter au bureau des marchés publics de la commune d'El-Kseur tous les jours ouvrables sauf le vendredi et samedi pour retirer le cahier des charges contre un paiement de **5 000,00 DA**.

Une durée **21 jours** est fixée pour le dépôt des offres à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

**A/ OFFRE TECHNIQUE :**

- L'offre technique proprement dite, signée par le soumissionnaire avec la mention : «Lu et accepté» et portant son paraphe sur chaque page - Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie II et plus - Registre du commerce - Statut de l'entreprise - Casier judiciaire - Pièces fiscales (extrait de rôle apuré - carte fiscale) - Pièces parafiscales (mise à jour CNAS - CASNOS - CACOBATH) - G2o - Liste des moyens humains (état du personnel visé par la CNAS) - Liste des moyens matériels mobilisables avec cartes grises légalisées - Attestations de bonne exécution - Planning de réalisation des travaux - Reçu de dépôt des comptes sociaux auprès de la CNRC - Déclaration de probité - Déclaration à

probité - Engagement de fournir un certificat d'origine et de conformité des matériaux utilisés (CES)- Les bilans financiers des trois (03) dernières années (2010-2011 et 2012) visés par l'administration fiscale.

**B/ OFFRE FINANCIÈRE :**

- Le cahier des prescriptions spéciales signé par le soumissionnaire avec la mention : «Lu et accepté» et portant son paraphe sur chaque page - Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires - Devis quantitatif et estimatif. Les offres techniques et financières doivent parvenir dans les **vingt-et-un (21) jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux sous doubles enveloppes distinctes, une comprenant l'offre technique et l'autre l'offre financière, l'ensemble déposé dans une troisième enveloppe cachetée anonyme portant la mention **«Appel d'offres national restreint n° 03/2013, intitulé de l'opération, soumission à ne pas ouvrir»**. Les offres doivent être adressées à monsieur le président de l'APC d'El-Kseur au plus tard à **midi (12h00)** du dernier jour de la date limite.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le même jour à **quatorze heures (14h00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

**CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE HANDBALL DIVISION «UNE» MESSIEURS (1<sup>RE</sup> PHASE)  
Programme de la 2<sup>e</sup> journée****Vendredi à 15h00 :****GROUPE A:**

JS Kabylie - HC Béjaïa  
MAJD Blida - HBC El-Biar  
GS Pétroliers - WO Rouiba  
IRC Ouargla - ES Arzew (1h00)

**Classement : Pts J**

1. HBC El Biar	2 1
- GS Pétroliers	2 1
- WO Rouiba	2 1
4. MAJD Blida	0 1
- JS Kabylie	0 1
- IRC Ouargla	0 1
- HC Béjaïa	0 0
- ES Arzew	0 0

**GROUPE C:**

O Maghnia - TRB Bab El-Oued  
MB Tadjenaret - CRB Mila  
ES Ain Touba - MC Saïda

**Classement : Pts J**

1. HC Souk Ahras	2 1
- MC Saïda	2 1
- CRB Mila	2 1
4. O Maghnia	0 1
- MB Tadjenaret	0 1
- TRB Bab El-Oued	0 1
- ES Ain Touba	0 0

**GROUPE D:**

CRBEE Alger Centre - CR Bordj  
Bou Arréridj  
WAB Ouargla - TR Sétif  
O El-Oued - JSE Skikda

Exempt : R El-Arouach

**Classement : Pts J**

1. CRB Bou Arréridj	2 1
- JSE Skikda	2 1
- CRBEE Alger Centre	2 1
4. TR Sétif	0 1
- WAB Ouargla	0 1
- R El-Arouach	0 1
- O El-Oued	0 1

## HANDBALL (D1 - DAMES)

**Programme de la 1<sup>e</sup> journée****Vendredi (1h00):****CHB Badjarah - HBC El-Biar****Samedi (1h30):**

HHB Saïda - NRF Constantine  
JS Awzallaguen - FS Constantine  
HBCF Arzew - ASFAK Constantine

RJIA Alger - ESFOR Touggourt  
HBC Gdiyel - QJS Constantine

La rencontre CR Didouche Mourad - GS Pétroliers a été reportée à une date ultérieure.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL (5<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Derby alléchant au 5-Juillet, l'USMH à la recherche de son premier point

**La 5<sup>e</sup> journée du championnat de football de Ligue 1, prévue ce samedi, offrira aux puristes une affiche alléchante entre l'USM Alger et le MC Alger, alors que l'USMH, vice-champion d'Algérie, sera en appel à El Eulma pour décrocher son premier point de la saison.**



Tous les regards seront braqués sur le stade olympique du 5-Juillet qui va abriter le 7<sup>th</sup> derby entre l'USMA et son voisin du MCA, une rencontre qui devra tenir toutes ses promesses, eu égard à la rivalité « sportive » qui caractérise ce rendez-vous tant attendu dans la capitale.

Le MCA, invaincu depuis le début de cet

**Publicité**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA DE TIZI OUZOU**  
**DAIRA DE DRAA EL HIZAN**  
**COMMUNE DE FRIKAT**

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

IDENTIFICATION FISCALE : 15 14 00 35 341

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 du 07.10.2010 modifie et complété portant réglementation des marchés publics. Le président de l'assemblée populaire communale de FRIKAT porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaire ayant participés à l'appel d'offre restreint n° 01/2013 relatif au projet de réfection du chemin communal reliant CW 04 vers SELLAM sur 2.300 ML publié dans les quotidiens OK NEWS du 17/08/2013 et EL FEDJR du 17.08.2013 et après l'analyse et évaluation des offres, l'attribution est comme suit :

N°	Entreprise	Note d'évaluation	Délai de réalisation	Montant TTC	Observation
01	SNC Mohamed Seghir Meziane et Cie	75 Points	75 Jours	8 890 830,00 DA	Offre moins-disante
	NIF:099815004277802				

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la commune de FRIKAT dans les dix (10) jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires ayant participé à cet appel d'offres désirant prendre connaissance de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du service des marchés de la commune de FRIKAT au plus tard trois (03) jours à compter de la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

**DK NEWS**

Anep : 541 908 du 19/09/2013

## SPORTS

# 5-Juillet,

## l'USMH à la recherche de son premier point

### Programme des rencontres

#### Vendredi 20 septembre :

Alger (20-Août-1955) : CR Belouizdad-JS Kabylie (16h45)

#### Samedi 21 septembre :

Oran : MC Oran-CS Constantine (18h00)

Aïn M'lila : CRB Ain Fekroun-JS Saoura (16h00)

Alger (5-Juillet) : USM Alger-MC Alger (17h45)

El Eulma : MCE Eulma-USM Harrach (18h00)

Blida (frères Brakni) : RC Arbaâ-MO Béjaïa (16h00)

Béjaïa : JSM Béjaïa-CABB Arreridj (18h00)

#### Mardi 1er octobre :

Chlef : ASO Chlef-ES Sétif (18h00)

#### Classement

	Pts	J
1. JS Kabylie	10	4
2. MC Alger	10	4
3. CS Constantine	10	4
4. ES Sétif	7	3
5. USM Alger	7	4
6. JS Saoura	7	4
7. ASO Chlef	7	4
8. CABB Arreridj	6	4
9. MC Oran	5	4
10. RC Arbaâ	4	4
11. MC El-Eulma	4	4
12. CR Belouizdad	3	4
13. JSM Béjaïa	2	3
14. MO Béjaïa	1	4
15. CRB Ain Fekroun	1	4
16. USM El-Harrach	0	4

## LIGUE 2 (5<sup>e</sup> JOURNÉE)

# Le WAT à Saïda pour conserver la tête du classement

Le WA Tlemcen se déplacera vendredi à Saïda pour affronter le MCS, dans le cadre de la 5<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de Ligue 2 de football, avec l'objectif de revenir au moins avec le point du nul pour conserver les commandes. Avec 10 points en 4 matches, les Zianides ont imposé d'emblée leur loi et comparent à confirmer leur bonne santé en ce début d'exercice en conservant leur invincibilité à l'issue de ce derby de l'Ouest. La mission ne s'annonce pas dépendant de tout repos face à une équipe de Saïda, coincée dans le ventre mou du classement (8e) et à la recherche de sa seconde victoire de suite pour lancer définitivement sa saison. Les poursuivants immédiats du leader, à savoir l'USM Bel-Abbès et O Médéa, vont en découdre

pour essayer de s'emparer individuellement de la 2<sup>e</sup> place. La formation de la « Mekerra » pourra compter sur son homme en forme du moment, le buteur Hocine Achiou, en tête du classement des canonniers de la Ligue 2 avec 6 réalisations, pour accrocher l'OM à son tableau de chasse et poursuivre sa course vers l'élite. Le MSP Batna, 4e et dont l'entraîneur Aziz Abbes vient de rendre le tablier en raison du comportement irresponsable de certains pseudos supporters, a rendez-vous avec le derby de Batna contre l'AB Merouana à l'extérieur tout en espérant que le réveil de la lanterne rouge, encore sans victoire, ne se fera pas à ses dépens. Les promus US Chaouia, USMM Hadjout et Amel Boussaâda seront mis à rude épreuve ce week-end puisqu'ils joueront tous à l'extérieur contre respectivement l'ASM Oran, le CA Batna et l'USM Blida, soit trois sérieux candidats à l'accession, ce qui complique leur tâche de revenir avec un résultat positif.

Grande déception du championnat après 4 journées, l'USM Annaba, avant-dernier au classement, est à la recherche de sa première victoire et tentera de l'arracher dès vendredi à l'occasion de la réception de l'AS Khroub.

Samedi, en clôture de la 5<sup>e</sup> journée, le NA Hussein-Dey, sans entraîneur après le limogeage de l'ex-sélectionneur adjoint Zohéir Djelloul, cherchera, à coup sûr, de se racheter de sa cuisante défaite chez l'ASK (0-3), en accueillant l'ES Mostaganem qui affiche un pâle visage cette saison avec ses 4 points en 4 matches.

## PROGRAMME DE LA 5<sup>e</sup> JOURNÉE

### Vendredi :

**Classement :**  
1. WA Tlemcen

CA Batna - USMM Hadjout

**A Oran (stade Bouakeul) :**

ASM Oran - US Chaouia

**A Annaba :**

USM Annaba - AS Khroub

**A Merouana :**

AB Merouana - MSP Batna

**A Saïda :**

MC Saïda - WA Tlemcen

**A Blida (stade Brakni) :**

USM Blida - AB Boussaâda

**A Sidi Bel-Abbès :**

USM Bel-Abbès - O Médéa

**Samedi :**

**Classement :**  
1. WA Tlemcen

2. O Médéa

3. USM Blida

4. MSP Batna

5. AB Boussaâda

6. AS Khroub

7. CA Batna

8. NA Hussein-Dey

9. USM Oran

10. USM Blida

11. USMM Hadjout

12. MC Saïda

13. US Chaouia

14. ES Mostaganem

15. USM Annaba

16. AB Merouana

### Pts

### J

10 4

7 4

7 4

6 4

6 4

6 4

6 4

5 4

5 4

5 4

5 4

4 4

4 4

2 4

1 4

# MOURINHO ÉVOQUE LA CONCURRENCE



Interrogé par *London 24* sur cette concurrence dans le secteur offensif, José Mourinho explique les raisons pour lesquelles il l'a souhaité : « Je ne sais pas si je les garde heureux, je suis heureux parce que j'ai tellement de bons joueurs et je suis heureux car en bien ou en mal, je fais mes choix d'une manière honnête... Je jugerai sur le terrain. Je ne vais pas juger sur des mots ou des interviews ou sur des agents ou des parents ou des amis ou des commentaires ou de la presse ou Twitter, ou quelque chose comme ça. Je vais laisser le football parler et je vais laisser le football décider. Donc, si un gars est l'homme du match, il doit jouer le prochain match », a-t-il déclaré.



## Naples et la Juve en course pour Mata

Alors que José Mourinho, l'entraîneur de Chelsea, semble ne pas en faire un titulaire indiscutables du côté des Blues en Premier League, nos confrères catalans du *Mundo Deportivo* indiquent ce mardi après-midi que le Napoli et la Juventus de Turin seraient intéressées par le profil du milieu de terrain international espagnol, sous contrat avec les londoniens jusqu'au 30 juin 2016. Dans le club de Campanie, le technicien Rafael Benitez ne serait en effet pas contre retrouver son compatriote qu'il a entraîné en Angleterre du 21 novembre au 2 juin 2013.



## Ribéry ET LA PRESTATION NEC PLUS ULTRA

Champion d'Europe en titre, le Bayern Munich a fait ce qu'il fallait contre le CSKA Moscou mardi soir (3-0, 1ère journée de la phase de groupes) conformément au souhait de l'entraîneur Pep Guardiola qui craignait cette formation russe. Après la rentrée, l'ailier français Franck Ribéry a indiqué que c'est « bien d'avoir pris les trois points sans prendre de but ». L'international français juge que lui et ses coéquipiers ont fait « un très gros match » face au CSKA Moscou à l'Allianz Arena qui était remplie comme un œuf. « On les a pressés d'entrée très haut et on a pu marquer ce premier but très vite. On aurait pu marquer le 2<sup>e</sup> plus rapidement. On a joué avec l'envie et le cœur. » Au sujet de sa prestation, Franck Ribéry a indiqué que c'était « bien, tranquille ».

## Arsenal veut toujours Papadopoulos !

Face aux largesses défensives entrevues ces dernières semaines, le manager français d'Arsenal, Arsène Wenger, souhaite réactiver la piste menant au défenseur international grec Kyriakos Papadopoulos (21 ans, sous contrat jusqu'en juin 2016).



# Van Persie «On était confiants»



Auteur d'un doublé mardi soir face au Bayer Leverkusen (4-2), Robin van Persie est satisfait du début de campagne de Manchester United dans cette Ligue des champions. « Nous étions très confiants. Chacun a fait son travail et c'est comme ça que nous avons réussi à marquer beaucoup de buts », a-t-il assuré sur le site des Red Devils. Le buteur néerlandais a également livré son point de vue sur son nouveau coéquipier, le Belge Marouane Fellaini. « Il a vraiment bien réussi ses débuts. Il a été très solide et a récupéré beaucoup de ballons. C'est un joueur qui vous rassure et qui essaie toujours de se projeter vers l'avant », a-t-il ajouté.

## Premier problème en vue pour Fellaini

Recruté pour environ 32M€ lors du mercato estival par Manchester United, Marouane Fellaini devrait avoir un rôle capital à jouer cette saison. L'international belge, qui a été le renfort majeur des Red Devils cet été, avoue pourtant qu'il a parfois du mal à suivre le rythme imposé par le club au niveau des entraînements, et doit encore chercher à s'adapter au mieux.



# Vidal



Le Real Madrid aurait demandé le prix



## Luiz Gustavo une nouvelle fois expulsé avec Wolfsburg

Le milieu défensif de Wolfsburg, Luiz Gustavo, a été expulsé à la 84<sup>e</sup> minute du match contre le Bayer Leverkusen. L'international Brésilien a dû quitter ses coéquipiers après avoir écopé d'un second carton jaune. Gustavo avait déjà écopé d'une suspension lors du match contre Mainz le 24 août dernier.



Arturo Vidal a été bloqué par la Juventus Turin cet été. Un temps annoncé du côté du Real Madrid, où Florentino Pérez lui fait les yeux doux depuis de nombreuses semaines, le Chilien - qui n'a jamais caché son envie de continuer avec la Vieille Dame - a fait savoir qu'il était plus que jamais sur le point de prolonger son bail avec les Turinois. Il n'a jamais été question de le céder, d'après Beppe Marotta, l'administrateur délégué de la Juve. Même si le Real Madrid s'est montré insistant.

## Motta : «C'est mon premier doublé en Ligue des champions»



C'est mon premier doublé en Ligue des champions mais ce qui compte, c'est le résultat. Ce que nous avons fait en seconde période est très intéressant. Nous avons su récupérer les balles beaucoup plus haut et, surtout, beaucoup plus vite. Nous avons raté pas mal de choses en première période mais, ce qui compte, c'est la manière avec laquelle nous avons su nous reprendre »

## S A N T É

### Boudiaf, le nouveau ministre veut un diagnostic précis



Une campagne d'évaluation et de diagnostic des établissements de santé du pays visant à améliorer les prestations et réhabiliter le service public sera lancée jeudi, a indiqué mercredi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. Cette campagne de trois jours sera menée par des cadres de l'administration centrale de la santé dans le cadre de « la mise en œuvre des premières mesures visant le redressement du secteur en corrigeant les dysfonctionnements enregistrés », a précisé le ministère dans son communiqué. L'objectif de cette opération, initiée par le tout nouveau ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, est « d'élaborer un diagnostic précis relatif au fonctionnement des établissements de santé qu'il s'agisse de l'organisation des soins ou de la gestion des structures », selon la même source. M. Boudiaf, ancien wali d'Oran, a été nommé ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, à la place d'Abdelaziz Ziani, le 11 septembre à la suite d'un remaniement gouvernemental opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Cette évaluation s'intéressera plus particulièrement aux domaines des urgences médico-chirurgicales, à la prise en charge des malades atteints de cancer et à l'hygiène hospitalière», a-t-on encore souligné. Les cadres de l'administration centrale de la santé sont chargés d'élaborer un bilan « détaillé » pour chaque établissement. « Ce bilan permettra la confection d'un plan d'action qui fera office de feuille de route pour chaque gestionnaire et servira à l'évaluation de la gestion sur des bases objectives », a expliqué le ministère. L'opération sera suivie d'après le communiqué de regroupements avec l'ensemble des gestionnaires du secteur pour « remettre à chacun d'entre eux la feuille de route spécifique à son établissement ». Aucune date n'a été fixée à ces regroupements. L'organisation de cette campagne entre dans le cadre du programme d'action du gouvernement visant à « réhabiliter le service public en général, et à améliorer le fonctionnement des structures de santé en particulier ». Pour le ministère, les prestations fournies par ces établissements doivent être au « rendez-vous des attentes des citoyens et à la hauteur des importantes ressources financières et humaines » consacrées par l'Etat au secteur de la santé.

**DEMAIN À 16H45 AU STADE DU 20 AOÛT (MATCH AVANCÉ DE LA 5<sup>e</sup> JOURNÉE DE LIGUE 1), CRB - JSK**

## A NE PAS RATER...

Le « clasico » CR Bébourizdad – JS Kabylie prévu demain, vendredi, à partir de 16h45 au stade du 20 Août 55 (Alger), en match avancé de la 5<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de Ligue 1, se présente sous le signe de la « défaite interdite » pour l'une comme pour l'autre équipe.

**S. Ben**

La JS Kabylie a le vent en poupe et après deux victoires consécutives à l'extérieur, les joueurs du coach Azzeddine Aït Djoudi veulent bien en ajouter un troisième et ainsi voir leurs prétentions à la hausse.

Avec un groupe au moral gonflé à bloc et sur une courbe ascendante, nul doute que le nouveau recrute Sid Ahmed Aouej et ses coéquipiers, feront les efforts nécessaires pour gagner ce match.

Les Kabyles cherchent une victoire pour au moins deux raisons : la première est de rester leader puisque les Canaris occupent conjointement la première place au classement avec le MC Alger et le CS Constantine.

Ensuite, les gars de la JSK veulent effacer ce signe indien qui les poursuit depuis 2004 où, ils n'ont toujours pas réussi une victoire face aux Rouge et Blanc.

Et c'est ce qu'affiche clairement Aït Djoudi : la JSK ira au 20 Août pour la gagne. Nous affichons la grande forme, remarque le coach kabyle et nous devons tenter de continuer sur cette voie. Si nous gagnons, nos chances pour le titre augmenteront », estime Aït Djoudi.

Pour le milieu de terrain Farid Bezioua : « C'est un match qui sera très



difficile devant le CRB qui va tout faire pour se racheter de sa dernière défaite. Cependant, nous possédons un bon groupe et nous comptons donc ajouter un autre résultat positif à notre actif et assurer notre bonne santé ».

En dehors de Maroc, blessé aux adducteurs, le coach de la JSK pourrait donc compter sur l'ensemble de son effectif. Le CR Bébourizdad qui a très mal digérée la dernière défaite dans son derby contre le MC Alger, espère bien se rattraper dans ce clasico pour améliorer son classement et surtout retrouver confiance.

Le CRB occupe actuellement la 12<sup>e</sup> place avec trois points seulement.

Le meilleur joueur du Chabab lors du derby contre le MCA, Merouane Dehar est catégorique quant à l'objectif à atteindre face à la JSK : « Nous n'avons pas d'autre choix que de battre la JSK. Il est vrai que la JSK effectue un bon début de saison, mais cela ne veut pas

dire qu'elle va nous battre. Nous n'acceptons d'ailleurs plus de concéder un autre échec... », conclut-il. Le coach du CRB, Gamondi avait fait disputer à ses joueurs un match amical avant-hier contre le CRB Dar el Beida qui s'est soldé par un nul (1-1). Le coach du Chabab de Bébourizdad a donc pu effectuer une revue de son effectif en vue de choisir son « onze » de départ contre cette redoutable équipe de la JSK.

D'ailleurs Gamondi se trouve déjà sur la sellette et les observateurs estiment même qu'il pourrait jouer sa tête dans ce clasico.

Une grosse pression est donc exercée sur l'entraîneur du CRB qui s'est réuni avec ses joueurs titulaires à qui il a exigé un délicat face à la JSK.

Khelili va dans ce même ordre d'idée en déclarant, entre autres, qu'« il faut se reprendre face à la JSK ».

Côté effectifs, le coach Gamondi ne pourra compter sur son gardien de but Ahmed Chouïbi qui est déclaré blessé et il a même demandé au responsable de cette catégorie de joueurs de préparer Ouadah contre la JSK. Sinon, le coach du Chabab pourrait bien compter sur les autres titulaires habituels devons à cette coriace équipe kabyle.

Le match où la défaite est interdite s'annonce donc d'ores et déjà palpitant à suivre et surtout plein de suspense.

## La maladie d'Alzheimer touche 100.000 Algériens

Selon la société algérienne de neurologie, 100.000 personnes sont atteintes de cette maladie en Algérie sachant que 24 millions de malades ont été recensés en 2010 dans le monde, un chiffre qui atteindra 42 millions à l'orée 2020.

Des associations scientifiques oeuvrent à sensibiliser la société algérienne à la maladie d'Alzheimer, a indiqué le chef de service de neurologie de l'établissement hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou, le professeur Ismaïl Daoudi. Les personnes âgées en Algérie représentent 6,6% de la population (2 millions de personnes) dont une partie est exposée à la maladie d'Alzheimer, ce qui requiert une action de sensibilisation par les associations scientifiques et des malades à cette pathologie, a indiqué le P. Daoudi dans une déclaration à l'APS, la veille de la célébration le 21 septembre de chaque année de la Journée mondiale contre la maladie d'Alzheimer.

La maladie d'Alzheimer est une affection neuro-dégénérative du tissu cérébral qui entraîne la perte progressive et irréversible des fonctions mentales. Elle se manifeste par des distractions mineures qui s'accroissent avec la progression de la maladie et des pertes de mémoire (amnésie). Cependant, les souvenirs les plus anciens sont relativement préservés.

Entre autres symptômes de la maladie, il ya lieu de citer aussi des troubles cognitifs (confusion, troubles des émotions, des fonctions exécutives et du langage).

S'exprimant sur les causes de la maladie, le spécialiste a souligné l'existence de facteurs directs et indirects, rappelant l'âge avancé outre les maladies du cœur, l'obésité, le diabète et l'hypertension artérielle ainsi que des facteurs génétiques et environnementaux pour les cas de sénilité précoce.

S'agissant des traitements, le P. Meriem Tazir, chef du ser-

vice de neurologie au CHU Mustapha-Pacha, a affirmé la disponibilité de la plupart des médicaments en Algérie, précisant qu'ils aident à stopper le développement de la maladie et non la guérir.

Les traitements actuels, a-t-elle dit, contribuent à mettre fin aux troubles du comportement et prémunissent le patient contre la dégénérescence nerveuse.

Le P. Tazir a appelé à effectuer des consultations dans les services de neurologie dans les grands hôpitaux nationaux.

Les examens psychologiques et radiologiques permettent d'éliminer d'autres maladies qui pourraient être à l'origine d'une affection neuro-dégénérative.

La spécialiste a noté avec satisfaction la solidarité familiale existante dans la société algérienne ainsi que le facteur religieux et moral qui aide à préserver les liens familiaux et sociaux devant cette maladie lourde. La maladie d'Alzheimer touche les personnes âgées entre 70 et 80 ans. Les recherches scientifiques réalisées jusqu'à révèlent des facteurs environnementaux et d'autres génétiques (1%) qui concernent notamment les 50-60 ans. Le P. Tazir a déploré, cependant, le manque de prise en charge sociale et psychologique de cette maladie et la souffrance des familles des malades, appelant à l'ouverture de centres de gérontologie. Selon la société algérienne de neurologie, 100.000 personnes sont atteintes de cette maladie en Algérie sachant que 24 millions de malades ont été recensés en 2010 dans le monde, un chiffre qui atteindra 42 millions à l'orée 2020.